VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 16 JANVIER, 1923. No. 32

LA LIBERTE

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

De la Rhur

MM. Bonar Law et Poincaré n'ont pu s'entendre. L'Italie et la Belgique ont jeté leur lot avec la France et déclaré l'Allemagne en défaut. M. Bonar Law reconnait sans amertume que le différend porte sur le fond même de la question des réparations. L'Angleterre se tiendra à l'écart et laissera agir la France selon que le traité de Versailles lui en donne droit.

Toute la question se résume en ceci.

La France a gagné la guerre. L'Allemagne, perdante, devait payer les pots cassés.

Il y a de cela une cinquantaine de mois et l'Allemagne n'a en somme rien versé à la France.

L'argument de l'Allemagne, c'est qu'elle ne le pouvait point faire. Si vous ne diminuez pas le chiffre des réparations, vous nous acculez à la banqueroute. L'Angleterre opinait dans ce sens. Le vaincu obtint concessions sur concessions de la part du vainqueur. Plus la France cédait, plus l'Allemagne se déclarait incapable de payer.

Tout ceci accula la France à une situation excessivement difficile et pénible.

C'est son sol qui fut ravagé par la guerre, ce sont ces villes et villages qui furent détruits. Les reconstruire avec ses deniers, c'était tout simplement se précipiter dans la banqueroute.

L'Angleterre n'en semblait avoir cure. Elle n'avait point souffert chez elle et la flotte allemande n'existait plus. Tout ce qui lui importait, c'était la reprise des affaires en Europe. L'Europe prospère, achetant à ses comptoirs, c'était la fin du chômage en Angleterre et le retour de la prospérité.

C'était là avantages qui rejetaient dans l'ombre sa part des réparations. Très bien du point de vue anglais.

Ce l'était moins du point de vue français. De là est venue la rupture entre la France et la Grande-Bretagne.

La France a droit à des réparations: elles lui sont nécessaires. L'Allemagne les lui refuse. La France se paiera. Voilà tout.

Grave erreur, dit-on, et qui n'avancera pas les affaires de la France.

Admettons pour un moment. Mais est-ce que la France s'en trouverait plus mal qu'avant l'invasion de la Rhur? Si cela ne lui apporte rien, elle se trouvera dans la même situation qu'avant alors qu'elle ne recevait rien.

La bonne manière

Un cercle d'A. C. J. C. est-il possible au Manitoba rural?

Il y a bien, croyons-nous, une bonne dizaine d'années qu'on fait l'expérience du cercle rural. Jusqu'ici résultat peu consolant. Un organisme d'action sociale, religieuse et patriotique comme l'A. C. J. C. pouvait, nous semblait-il, réussir au Manitoba, non seulement au collège mais dans nos campagnes. L'insuccès des premiers essais n'altérait aucunement notre confiance. Nous avons vu naître et mourir bien des cercles au Manitoba et cependant nous gardions notre optimisme. L'A. C. J. C. avait parcouru la même route épineuse dans la province de Québec. Institution originaire de France, elle avait dû tâtonner, piétiner sur place, connaître bien des échecs avant de pouvoir s'adapter aux conditions locales. Ce qui s'était produit dans Québec devait se produire au Manitoba et se verra partout où l'A. C. J. C. devra s'adapter à un milieu nouveau.

Pour que vive un cercle, il lui faut un aumônier et un programme d'étude et d'action.

Notre clergé nous donnera toujours des aumôniers pour nos cercles de l'A. C. J. C.

Ce qui fut la pierre d'achoppement dans le passé et ce qui le sera dans l'avenir, c'est le programme.

Nous croyons que les cercles St-Norbert (Letellier) et St-David (St-Jean-Baptiste) en ont tracé un qui assure la survivance des cercles ruraux au Manitoba.

Piété, action et étude. On peut grouper sous ces trois chefs toute la vie de l'A. C. J. C.

En vivant leur catholicisme, les cercles ruraux feront de la piété. L'action s'offre à eux sous de multiples formes. Il y a l'action patriotique. Un cercle d'A. C. J. C. ne peut-il pas faire de l'action française dans sa paroisse? Voyez ce qu'à fait le cercle St-Norbert lors de la fête de Dollard des Ormeaux et tout récemment encore en obtenant des calendriers français.

Mais l'étude!

Bon et possible pour des collégiens ,des universitaires. Erreur, erreur! Le cercle St-David vous le prouve. Il y a mille sujets, d'étude à la portée de l'A. C. J. C. rurale. N'en citons qu'un, car nous en avons des exemples. L'agriculture n'est-elle pas une étude? Et qui peut s'y livrer avec plus d'aptitude et d'intérêt que le membre du cercle rural. Les derniers rapports du cercle St-David donnent là-dessus un incontestable témoignage.

Letellier et St-Jean-Baptiste ont des cercles de l'A. C. J. C. On nous dit qu'il en existe deux autres en campagne. C'est tout ce que nous en savons.

Mais plus que deux cercles sont possibles au Manitoba. Nous devrions en avoir une dizaine. Qu'on ne se rebute pas devant l'échec subi dans le passé.

Voyez ce que font Letellier et St-Jean-Baptiste. Ils ont trouvé la bonne manière. Imitez-les.

A PROPOS DE TAXES

On prétend dans des milieux d'ordinaire bien renseignés que certains échevins de la ville de Saint-Boniface vont demander à la législature l'autorisation de frapper d'impôts nouveaux les communautés religieuses, l'hôpital de Saint-Boniface, le Collège des Jésuites ainsi que les églises. Leur argument, celui qu'ils avouent, c'est que ces institutions ne paieraient pas d'impôts.

C'est là une erreur et malheureusement bien trop enraciné dans l'esprit populaire.

Ces institutions religieuses paient de lourdes taxes. En décembre 1921, nous publions un tableau des impôts versés au trésor de Saint-Boniface par les principales institutions religieuses de cette ville. Pour faire un peu de lumière dans les esprits, nous croyons utile de reproduire ce tableau presque dans son entier.

"Au cours de la lutte électorale la question des taxes payées par les communautés religieuses est revenue, plus souvent qu'à son tour devant le public. Afin de faire un peu de lumière sur le sujet et rectifier bien des idées erronnées, nous croyons de notre devoir de mettre certains chiffres devant le public. Voici ce qu'ont payé les diverses organisations religieuses, au cours des quatre dernières années, à la ville de Saint-Boniface:

Corporation Archiépiscopale		Soeurs de la Charité		Oblats de Marie Immaculée	
1917	$27,602.67	1917	$21,284.58	1917	$1,121.60
1918	26,993.93	1918	20,275.70	1918	1,223.15
1919	29,280.01	1919	21,182.27	1919	1,221.13
1920	32,219.70	1920	16,082.84	1920	1,221.41
Srs. des SS. NN. de J. et M.		Collège de St-Boniface		Oblats du S.-C. et de M. Im.	
1917	$1,324.27	1917	$9,842.93	1917	$1,085.50
1918	1,4,82.27	1918	9,359.33	1918	1,266.44
1919	1,627.27	1919	9,661.39	1919	1,314.21
1920	2,002.00	1920	11,630.93	1920	1,567,28

TOTAUX

1917	$62,261.55
1918	64,400.82
1919	64,319.28
1920	64,724.16
Grand total pour quatre ans	$255,705.81

Alors qu'un bon nombre de contribuables, pendant ces quatre années, ont reçu leurs comptes de taxes et les ont laissé dormir les corps religieux ont fait l'impossible pour faire honneur aux leurs et ont versé pendant ces années de crise la somme de $255,705.81.

Voilà ce qui a été versé.

Mais il y a un autre bénéfice réalisé par la ville du fait de la présence des communautés religieuses. Personne à peu près n'y pense, mais il conviendrait, ce nous semble, de ne pas l'oublier, quand on fait aux communautés le grand honneur de vouloir bien s'occuper d'elles pour leur alourdir un fardeau déjà écrasant.

Les contribuables de Saint-Boniface auront peut-être remarqué dans les journaux de ces jours derniers, que l'Hôpital Général de Winnipeg annonce un déficit de $60,000.00 audelà, pour cette année. Qui va être appelé à combler le déficit? Les contribuables de Winnipeg ont bien quatre-vingt-quinze chances sur cent d'être appelés d'une manière ou d'une autre à combler le déficit. L'Hôpital de Saint-Boniface, grâce aux services des religieuses, parvient à boucler son budget sans déficit.

Nous voulons croire que la Ville de Saint-Boniface, laissée à elle-même, n'aurait pas besoin d'un établissement aussi considérable, mais quelles qu'en pourraient être les proportions, un hôpital serait quand même requis. Il aurait son déficit annuel lui aussi, et nous est avis qu'il serait de rondeur respectable.

Une communauté religeuse résoud le problème qui incomberait à la ville et lui épargne par là des milliers de piastres tous les ans. C'est appréciable, croyons-nous.

L'Hospice Taché prend soin des orphelines et des vieillards des deux sexes. C'est un personnel qui dépasse les deux cents. La ville de Saint-Boniface contribue $600.00 par année à cette oeuvre. Les contribuables qui parlent légèrement de taxes ont-ils jamais pensé à la somme qu'ils devraient investir pour construire les immeubles, les fournir d'un personnel, voir à leur entretien et prendre soin des malheureux qui y seraient reçus. La ville ne s'en tirerait pas pour trente mille piastres par année. Cela lui coûte actuellement $600.00. La différence n'est-elle pas un clair gain fait par la ville du fait de la présence des communautés religieuses.

On a parlé de taxer l'externat tenu par les Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie à Saint-Boniface. Le Conseil a demandé l'opinion légale de ses avocats; réponse a été faite que l'école étant louée par la Commission Scolaire, la ville n'avait aucun droit de taxer cet immeuble.

La population de Saint-Boniface sait-elle que le bail consenti par les Révérendes Soeurs à la Commission Scolaire fait faire une économie à la ville qui se chiffre à $10,000.00 par année, au moins. — Un homme d'affaires y trouverait plutôt $15,000.00 que $10,000.00. — Est-ce que cela n'est pas encore un gain véritable fait par les contribuables du fait de la présence des communautés religieuses?

En supposant que la ville n'a pas taxé jusqu'au dernier pied de terre appartenant aux communautés religieuses et la dernière brique des constructions destinées aux oeuvres d'éducation et de charité, ce qui peut avoir été oublié représente-t-il la cinquantième partie de ce que les contribuables reçoivent des communautés religieuses. Nous répondons: Non, sans l'ombre d'une hésitation.

Bien des propos seraient jugés hors de place si l'on voulait consentir à examiner la médaille sur ses deux faces.

Les communautés ont, sur ce sujet, une discrétion que certains de leurs amis jugent parfois excessive; nous avons une voix publique, nous avons cru de notre devoir de faire ces quelques remarques.

Pensons à ce que nous sommes appelés à donner, c'est dans l'ordre; mais pour rester simplement dans les limites de justice, n'oublions pas ce que nous recevons, directement ou indirectement, — c'est non moins dans l'ordre.

La Corporation Archiépiscopale de Saint-Boniface, qui est le plus lourdement chargé de tous les corps religieux, NE RECOIT PAS UN SOU D'EXEMPTION DE TAXES, malgré tout ce qu'une information insuffisante peut faire dire et répéter sur ce point; les autres corps religieux payent leur large part, comme on a pu constater par les chiffres que nous donnons plus haut, après être allés à la source absolument indiscutable.

Pour quelques petites exemptions de détails, prévues d'ailleurs par la loi générale des exemptions qui a cours dans toute la province, les communautés rendent au moins cinquante fois la valeur sous forme de services qui coûteraient fort cher à la ville si elle devait les payer. Les communautés s'en chargent sans faire connaitre leurs sacrifices par toutes les voix de la publicité. Est-ce qu'un certain nombre de contribuables ne gagneraient pas imiter leur discrétion?

Il nous semble que ce serait plus juste, plus équitable et plus fier.

SUR LES MISSIONS

On lira avec intérêt sans doute cette page du Discours prononcé à Lyon, le 2 mai 1922 par S. G. Mgr Le Roy, archevêque de Carie, supérieur général des Prêtres du Saint-Esprit, sur la Propagation de la Foi; on y trouvera l'explication de la façon dont "s'inaugurent les Missions":

C'est ainsi qu'a été reprise l'évangélisation de l'Afrique en 1843. Le Vén. Libremann, qui venait de fonder la Société des Missionnaires du Saint-Coeur de Marie, destinée à entrer bientôt dans l'ancienne Congrégation du Saint-Esprit, y envoya ses premiers missionnaires, au nombre de sept. Le 29 novembre, ils débarquaient au cap des Palmes (Libéria), seuls prêtres catholiques sur toute cette côte, depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne Espérance.

"Un mois après, l'un d'eux, le P. de Régnier, mourait d'une insolation, et, successivement, les autres tombaient à ses côtés, sauf deux, un Père et un Frère, dont on apprit qu'ils avaient disparus, on ne savait où ni comment. L'Afrique commençait ses sauveurs. Dix-huit mois plus tard, les deux missionnaires dont on avait perdu la trace se retrouvèrent au Gabon, petit comptoir, que la France venait d'établir sous la ligne équatoriale. Le P. LeBerre, qui leur fut envoyé trouva son confrère, devenu depuis Mgr Bessieux, enseignant le catéchisme à quelques enfants noirs, sous une case en feuillets de palmier. La chapelle était près de là et du même style. On visita la caisse: c'était une petite boite de fer blanc qui contenait un sou...

"En 1859, Mgr de Marion Brésillac, fondateur de la vaillante société des missions africaines, ayant reçu de la Propagande, la Mission de Sierra-Léoné, se rendit à Freetown avec trois prêtres et un Frère. Une épidémie de fièvre jaune y sévissait: en moins de six semaines, il vit mourir tous ses missionnaires, et tomba bientôt lui-même, victime du terrible fléau.

"Lorsque, en 1879, les Pères Blancs se présentèrent à leur tour dans l'Ouganda, bien reçus d'abord, ils virent ensuite se déchainer contre eux et leurs catéchumènes, une persécution redoutable, destinée à amener la suppression de la religion nouvelle dans le feu et le sang. Mais là, comme partout, le sang des martyrs a été une magnifique semence de chrétiens.

"Voilà comment s'inaugurent les Missions.

"Si la Mission progresse, elle est élevée au rang de Préfecture apostolique d'abord, de Vicariat apostolique ensuite, et enfin de Diocèse, pour prendre place dans le cadre régulier de l'organisation catholique. C'est ce qu'on a vu dans ces dernières années; la hiérarchie a pu être rétablie dans des pays envahis autrefois par la défection protestante, comme l'Allemagne et la Grande Bretagne, et elle s'est étendue aux Etats-Unis, au Canada, à l'Inde, au Japon et à l'Australie.

"Au siècle dernier, l'effort d'évangélisation s'est ainsi traduit par l'érection de 430 nouvelles circonscriptions ecclésiastiques, et, à l'heure actuelle, la Propagande compte encore sous sa juridiction 350 délégations apostoliques, diocèses, vicariats, préfectures et Missions de rite latin répartis dans toutes les régions du monde. Et sur ces champs dispersés de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie travaillent environ 50,000 ouvriers apostoliques, dont 15,000 prêtres, 5,000 Frères enseignants et 30,000 religieuses, sans compter les Frères et les Soeurs indigènes, les catéchistes et autres auxiliaires; sans compter non plus les missionnaires de rite oriental.

"Humble et magnifique armée de volontaires, sortie des rangs du peuple chrétien, qu'il soit permis à l'un de vos vieux compagnons d'armes, obligé de rester à l'arrière depuis vingt-cinq ans, de vous saluer d'ici avec respect, admiration et envie!"

A lire

Nous avons reproduit, il y a une quinzaine, une lettre de "Verax" au DEVOIR. Réponse à un communiqué de M. l'abbé Casgrain sur l'immigration catholique au Canada, elle donnait d'excellentes précisions sur la mentalité des Ruthènes et Polonais. Un article parut dans L'ACTION FRANCAISE de décembre et que nous reproduisons aujourd'hui étudie le même problème sous un autre angle et fait bonne justice des griefs de ceux qui voudraient faire porter à l'église de l'Ouest la responsabilité de la demi-faillite de l'église chez les Ruthènes.

Le courrier nous apporte cette semaine un opuscule qui complète ces deux mises au point. C'est le "Précis de l'Histoire des Ruthènes et de leurs Relations avec les Polonais et Rome", par M. l'abbé J. Ad. Sabourin, D. D., chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface et de longues années missionnaires chez les Ruthènes.

Cet opuscule condense la substance de deux conférences données à St-Boniface sous les auspices de l'Union Canadienne. La première se bornait à remonter le cours de l'histoire des slaves et traitait en un vigoureux raccourci des relations des Ruthènes et Polonais en Europe; la seconde conférence posait le cas des relations des Ruthènes avec Rome dans le passé et à l'heure actuelle.

On nous dira: Mais qu'est-ce que cela vient faire dans l'histoire des Ruthènes et Polonais au Canada?

Cela nous donne tout simplement la clé du problème et nous met en mesure de comprendre ces catholiques. Le cas ruthène, au Canada, demeurera un mystère pour tout observateur qui voudra l'expliquer en faisant fi du passé des Ruthènes.

L'apostolat dans l'Ouest Canadien

L'oeuvre de Mgr Langevin et des pretres du rite latin

Le 17 octobre dernier Mgr McNeil, archevêque de Toronto, donnait, devant la CATHOLIC WOMEN'S LEAGUE de Montréal, une conférence sur les besoins de l'Eglise dans le Nord-Ouest du Canada. Les jours suivants plusieurs journaux résumaient les paroles du distingué prélat d'une façon assez étrange. Voici, par exemple, ce que le LEADER de Regina et la FREE PRESS de Winnipeg publiaient en termes identiques. La GAZETTE de Montréal, dans son numéro du 18 octobre, contenait les mêmes expressions dans un compte rendu beaucoup plus détaillé:

"Says Roman Catholic Church has failed. Archbishop of Toronto declares it has not held immigrants. That the Roman Catholic Church in Canada had failed during the last 30 years in a great national problem vitally affecting it — that of immigration — was admitted by the most Rev. McNeil, archbishop of Toronto, in an address on "the needs of the Canadian west", given before the Catholic Women's League here this afternoon. His Grace declared that the Church was losing thousands of its people annually in western Canada, and that of the large Catholic immigration from Galicia, some ten years back, 50,000 had departed from their ancient faith. He added that the late Archbishop Langevin, of St. Boniface, Man., had sent priests over to Galicia and had spent $100,000 in the work. The result had been largely failure."

La GAZETTE disait: "The sum of $100,000 had been spent to promote the work, yet they were forced to confess they had failed largely." Ce sont les prêtres d'origine latine travaillant au milieu des Ruthènes qui auraient fait cet aveu.

Ainsi donc, d'après ces journaux, l'oeuvre de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien, depuis trente ans, aurait abouti pratiquement à un échec; l'Eglise perdrait dans ces régions des milliers de fidèles chaque année; cinquante mille Ruthènes seraient déjà perdus pour nous et Mgr Langevin aurait inutilement dépensé beaucoup d'argent pour les sauver.

Nous sommes autorisés à déclarer que Mgr McNeil n'a rien dit d'injurieux pour la mémoire de Mgr Langevin ou pour les prêtres qui, sous sa direction, se sont livrés à l'apostolat parmi les catholiques du rite ruthène. Tout au contraire, il a loué le généreux effort de Mgr Langevin, si conforme à l'esprit catholique. Il a mis en contraste de cet effort sincère, l'apathie de ceux qui, dans le passé, se sont contentés de regarder agir les autres et qui, encore actuellement, restent en-deça de ce qu'ils devraient faire.

Cela met hors de cause Mgr l'archevêque de Toronto, dont nous connaissons la largeur d'esprit. Mais les rapports tendancieux que nous avons reproduits, peuvent laisser une impression fausse et répandre l'opinion que le clergé canadien-français s'est montré inférieur à sa tâche dans l'Ouest. Comme ce n'est pas la première fois que cette insinuation se fait jour, il importe de mettre les choses au point.

D'abord, comment pourrait-on dire que l'argent dépensé par Mgr Langevin, l'argent provenant des quêtes ou celui que contribua, si largement, la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface, a été dépensé inutilement? Il a porté et il porte encore des fruits abondants. A Winnipeg, l'église des Pères Basiliens, longtemps l'unique château-fort de la foi au milieu des Ruthènes de l'Ouest, reste encore aujourd'hui leur église la plus importante. Tout près de cette église il y a un monastère de religieuses ruthènes qui donne, depuis plus de douze ans, une éducation profondément chrétienne à plus de trois cents enfants. A Sifton, l'église bâtie sous Mgr Langevin est encore la plus belle du district et le foyer le plus intense de vie religieuse dans cette région. C'est aussi sous Mgr Langevin que fut fondée, encore à Sifton, une maison religieuse qui est devenue un orphelinat important. Jusqu'au départ de M. l'abbé Sabourin, il y eut là une école apostolique qui, toute modeste qu'elle fût, comptait trois ou quatre fois plus d'élèves ruthènes que n'en contient certain collège récent de la Saskatchewan, qui a coûté plus de $135,000 aux catholiques du pays.

Et maintenant, les prêtres passés au rite ruthène avoueraient qu'ils ont échoué dans leur entreprise apostolique: est-ce vrai? Le R. P. Delaere, qui travaille au milieu des Ruthènes depuis plus de vingt-trois ans, et M. Sabourin, qui a passé dix ans parmi ces mêmes populations, ont dit et répété à tous ceux qui ont voulu les entendre que, pour le présent, le grand moyen de sauver de ces peuples ce qui peut en être sauvé, c'est de leur donner des prêtres parlant leur langue et appartenant à leur rite. Loin de "confesser l'inutilité de leurs efforts", ils ont toujours demandé du renfort à grands cris. Si bien que le R. P. Delaere écrivait, le 18 juillet 1917, du mode d'action de Mgr Langevin qu'il "serait temps de le commencer, s'il n'existait pas encore".

Au début, avant que l'on eut constaté l'impossibilité d'avoir assez de prêtres de Galicie et avant que Rome eut approuvé le passage de prêtres latins au rite ruthène, les districts de Sifton, au Manitoba, et de Yorkton, en Saskatchewan, étaient devenus des centres de schisme et d'hérésie. Quelques années de travail de la part des prêtres parlant la langue ruthène et [illegible]

[illegible]

... verts, et où non seulement vous maintenez la foi, mais où vous établissez des habitudes de piété et la pratique de L'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME qui tendent à affermir la foi de ces braves catholiques du rite ruthène peu accoutumés à ce zèle sacerdotal qu'ils apprécient hautement.

"Si nous croyons les rapports nous venant de Galicie par la voie des journaux et par la correspondance de prêtres ruthènes bien renseignés, je ne crains pas d'affirmer que nos Ruthènes de l'Ouest et de tout le Canada sont moins exposés pour leur foi que dans leur propre pays tourmenté par le schisme russe. Après tout, les conquêtes des Presbytériens ont été fort maigres, et leurs rapports, exagérés et mensongers, ne sont heureusement pas appuyés sur la réalité des faits. Ainsi à Sifton, où il s'est fait un travail acharné de prosélytisme depuis plusieurs années au moyen d'un hôpital bâti par les Presbytériens, de sommes d'argent considérables fournies par les hérétiques et aussi par les schismatiques russes, il n'y a guère que cinq familles ruthènes passées à l'hérésie.

"C'est ma conviction profonde que vous gagnez du terrain tous les jours et que vous finirez par sauver ceux qui tiennent à conserver la foi catholique, et c'est le plus grand nombre. Vous savez que le Rme Père Filas, Protohégumène des Basiliens réformés, du rite ruthène, a pleine confiance, dans L'OEUVRE DES PRETRES LATINS PASSES AU RITE RUTHENE, ET IL M'A ECRIT QUE C'ETAIT LE GRAND MOYEN DE CONSERVER LES RUTHENES DANS LE GIRON DE LA SAINTE EGLISE. Votre oeuvre est donc plus que viable, elle est en pleine prospérité, et si vous étiez dix ou douze, en ce moment, vous auriez du travail toute l'année, car il faudrait autre chose que des visites passagères des missions, une résidence de plusieurs semaines dans chaque colonie importante devient nécessaire pour instruire les enfants et fortifier l'influence catholique.

"En outre, il faut penser au recrutement du clergé ruthène dans le pays même, en instruisant les enfants.

"Déjà le budget des Ruthènes pour le diocèse montre ce que nous avons fait pour eux au Petit Séminaire à Saint-Boniface; mais il faudrait en outre une petite école apostolique pour préparer les enfants au Petit Séminaire, et la place la plus favorable à cette école est le village de Sifton, où l'église si monumentale avec ses trois clochers byzantins, et un couvent de religieuses ruthènes à côté d'un vaste presbytère montrent le catholicisme triomphant.

"J'approuve volontiers ce projet excellent et je demande au divin Maître de bénir tous ceux qui voudront bien contribuer à cette oeuvre d'apostolat qui est la plus vitale en même temps que la plus laborieuse."

En septembre 1909, après avoir envoyé deux prêtres sur les lieux pour se rendre compte du travail accompli, la CHURCH EXTENSION s'offrait à seconder ceux qui étaient à la peine et demandait au clergé de langue anglaise de se joindre aux Canadiens-français et aux Belges qui se partageaient alors tout le labeur.

Mgr Budka, en juin 1917, disait que, s'il y avait tant de catholiques à Sifton et dans les environs, c'était dû au travail accompli par les prêtres que Mgr Langevin avait fait passer du rite latin au rite ruthène. Il avouait aussi un jour au R. P. Daly, C. SS. R., en présence du R. P. Delaere, C. SS. R., que le district ruthène le mieux organisé de tout le pays, c'était celui de Yorkton confié aux Rédemptoristes. C'était en 1916.

Et maintenant voici le témoignage plus récent d'un homme connu de tout le Canada ecclésiastique. Mgr André Szeptycki écrivait au R. P. Delaere, [illegible]

... précions très fort l'aide de ces étrangers, nous la jugions nécessaire. Tout cela a gagné à vos confrères Rédemptoristes de la vice-province de Galicie la sympathie et l'estime de tous...

"En Galicie les Rédemptoristes donnent des missions et le peuple avide de ces exercices spirituels accourt vers eux de toutes parts. Là où la mission se donne, on en accepte d'autres à donner chez les curés du voisinage, qui tous désirent avoir le même travail fait chez eux. Ces missions se multiplient donc et c'est la raison pour laquelle vos instantes prières n'ont pas abouti à obtenir le secours d'aucun de ces Rédemptoristes ruthènes de Galicie. Mais je suis convaincu que, dans quelques années, vous n'aurez pas besoin de ce secours, car vous aurez des prêtres sortis de votre juvénat de Yorkton, des Canadiens ukraniens. Je puis seulement exprimer le désir que ce juvénat produise le plus grand nombre de saints prêtres, de zélés missionnaires, de bons prédicateurs, qui pourront satisfaire à tous les besoins spirituels du district confié à votre congrégation. Lorsque je suis allé à Yorkton, j'y ai vu les juvénistes, je leur ai parlé, j'ai vu quelle bonne formation vous leur donnez, et je ne doute pas qu'ils soient un jour de bons prêtres.

"Comme vous voyez, très révérend Père, il n'y a pas à douter que l'oeuvre commencée par vous réussira. Elle est en bonne voie; on l'appréciera comme elle le mérite. Les difficultés que vous rencontrez sont permises par la Providence divine pour que le sacrifice de vos confrères soit plus complet..."

* * *

Nous insistons: c'est que nous sommes en présence d'une opinion qui semble s'accréditer de plus en plus et qui parait préjudiciable aux intérêts de l'Eglise.

Il y a seize ans, M. l'abbé Burke, rédacteur du CATHOLIC REGISTER AND CHURCH EXTENSION, disait au congrès de Chicago: "These Ruthenians want to acquire English, the idiom which is easy to them and which they will have to know anyway to live in an English country like ours. They need English-speaking priests who will devote themselves to their service, learning their language and practising their peculiar religious rite at the outset at least" Les Ruthènes ne demanderaient qu'à apprendre l'anglais. Ce qu'ils voudraient, ce sont des prêtres de langue anglaise, qui se plieraient à leur rite au début.

Ceux qui parlent ainsi ont-ils examiné combien d'étrangers, fréquentent les églises où l'on ne parle que l'anglais, et combien préfèrent les églises où l'on parle leur langue maternelle? A quelques rares exceptions près, c'est à l'église nationale que l'on va, pour entendre exposer la parole de Dieu dans sa propre langue. S'il n'y a pas d'église nationale, on reste chez soi le plus souvent et l'on ne se présente au prêtre que pour faire baptiser les nouveaux-nés, bénir les mariages et confesser les mourants. C'est là un fait, brutal comme le sont tous les faits. Contre lui on ne saurait invoquer l'argument que, dans une période plus ou moins éloignée, tout le monde parlera l'anglais: avant de sauver l'avenir, encore bien problématique, il faut sauver le présent. Or, le moyen de le sauver, c'est de donner aux fidèles des prêtres de leur langue et de leur nationalité. C'est là la pratique traditionnelle de l'Eglise, même pour les pays de mission; ce fut constamment celle du regretté Mgr Langevin et des autres évêques canadiens-français, dans l'Ouest et ailleurs. De cette façon ils ont au moins conservé au catholicisme la grande majorité des immigrants catholiques. Une autre politique a prévalu [illegible]

[illegible]

Douleurs rhumatismales

On devrait traiter avec l'Huile Eclectrique du docteur Thomas les douleurs provenant de la sciatique et du rhumatisme. Cinquante années d'expérience ont démontré les grandes qualités curatives et guérissantes de cette huile. On s'en sert aussi pour les douleurs inflammatoires, les coupures, les égratignures, les foulures, les contusions, soit des êtres humains soit des animaux.

Teignez mante, jupe et robe avec les Teintures Diamond

Chaque paquet de Teintures Diamond contient un mode d'emploi si simple que toute femme peut teindre ses vieux vêtements défraichis. Même si elle n'a jamais fait ce travail auparavant, elle peut donner une riche teinte aux jupes, robes, blouses, manteaux, bas, chandails, draperies, tentures et autres articles défraichis. Achetez les Teintures Diamond, — nulle autre sorte, — et vous aurez un travail de teinture parfait. Dites seulement à votre pharmacien si ce que vous voulez teindre est de laine ou de soie ou si c'est de la toile, du coton ou des étoffes mélangées. Les teintures Diamond ne tachent, ni ne brûlent ni ne détériorent le linge.

487

n'importe quelle diatribe contre l'Eglise de Rome, contre laquelle ils sont toujours en défiance, prêts à suivre quiconque leur offrait des avantages matériels. Les Méthodistes et les Presbytériens trouvaient là une proie facile. Ils achetaient sans scrupule les services de tous ceux qui avaient quelque influence parmi eux; ils ont même approché, parfois avec succès, les séminaristes de Mgr Langevin pour s'en faire des prédicants et des maîtres d'école. Jamais on ne saura toutes les fatigues physiques, toutes les tortures morales, toutes les déceptions que ce grand archevêque éprouva pour sauver ceux qu'il appelait ses chers Ruthènes. Pendant près de quinze ans il tint constamment au collège de Saint-Boniface dix ou quinze séminaristes: il n'en recueillit pas une seule vocation ecclésiastique. Dès que ces jeunes gens avaient assez d'instruction pour se faire de beaux salaires, comme interprètes ou instituteurs, ils lui échappaient des mains.

D'après la GAZETTE du 18 octobre, Mgr McNeil aurait mis en regard de ces échecs les succès des protestants: ces succès ne doivent pourtant pas nous faire envie. Un M. Woodsworth, missionnaire protestant, faisait dans la FREE PRESS de Winnipeg, le 31 décembre 1908, l'aveu suivant: "L'éloignement de Rome fut, pour les Ruthènes, l'éloignement de toute religion chrétienne" — "Away from Rome has meant alienation from all christian Churches."

Non, ne vantons jamais les succès des protestants en apostolat. Il est trop facile de faire des conversions comme ils en font. Ne jugeons pas, non plus, les oeuvres apostoliques d'après l'argent qu'on y consacre. Dans le compte rendu de la GAZETTE on fait dire à Mgr McNeil que la CATHOLIC CHURCH EXTENSION, par une contribution de 170,000, aurait prévenu un désastre complet, "had saved the situation from utter calamity" C'est trop dire. Dès 1909 on avait pourtant mis cette société en garde contre sa propension à s'exagérer l'effet de ses générosités, tout en oubliant celles des autres. Pour un millier de piastres qu'elle offrait alors bruyamment à l'Eglise de l'Ouest, la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface en avançait, cette année-là, 30,000 aux Ruthènes de Winnipeg et plusieurs autres milliers à différentes paroisses; les Rédemptoristes en fournissaient 20,000 aux Ruthènes de Yorkton l'année suivante; et d'autres communautés en fournissaient probablement bien davantage ailleurs. En effet, vers ce temps-là, on oubliait ce que diverses communautés religieuses de la province de Québec avaient procuré d'argent à l'Ouest: les Oblats, un million; les Soeurs Grises, un million et demi; les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, plus d'un demi-million; les Jésuites, presque autant; et ainsi de suite. Nous trouvons dans les CLOCHES DE SAINT-BONIFACE, 1er septembre 1912, le montant détaillé de l'argent fourni pour l'oeuvre des Ruthènes du 1er mai 1911 au 1er mai 1912, à la demande du concile plénier de Québec. [illegible]

[illegible]

La prochaine session à Ottawa

Programme du gouvernement.—Danger du remaniement de la liste électorale.—Loi des banques et la loi de faillite.—Encore l'immigration.—Le réseau national. L'attitude de M. Crerar.—Sera-t-il l'artisan de la désorganisation progressiste?

Ottawa, 11 jan. — Avec la convocation des Chambres l'activité renait dans la capitale. Sénateurs et députés écrivent ou télégraphient pour retenir leurs chambres, les aspirants aux positions sessionnelles font leurs demandes et les personnages officiels et semi-officiels préparent déjà les réunions sociales qui accompagnent toujours les devoirs parlementaires. Au Parlement, tout est mis en oeuvre pour terminer à temps le travail nécessaire au confort des députés et sénateurs. Aux hôtels, les figures familières aux coulisses paraissent affairées aux projets qui les intéressent mêlées aux fonctionnaires extérieurs dont la présence à Ottawa est requise pour renseigner les ministres sur les besoins du service public. C'est la saison prospère qui s'ouvre pour la capitale et qui durera probablement jusqu'à la fin de juin, car l'on ne prévoit pas que la session dure moins de cinq mois.

* * *

Le programme du gouvernement devra en effet être assez chargé, sans compter les sujets que l'opposition pourra soumettre ou encore les députés ministériels qui tiennent à certaines questions dont le ministère n'ose pas se charger mais qu'il laisse volontiers discuter soit pour sonder l'opinion publique soit pour permettre à ces députés de montrer combien ils s'intéressent aux sujets qui préoccupent plus directement leurs électeurs.

Au programme officiel figurent nécessairement les deux traités du commerce conclus avec la France et l'Italie. Ce sont là, en effet, deux choses de nature à témoigner de l'attention du gouvernement aux affaires dont il ne manquera pas de faire valoir le mérite. L'importance véritable de ces convictions ne sera parfaitement connue que lorsque tous les détails seront donnés, mais deux ministres qui reviennent d'Europe, où ils n'étaient allés que dans un but représentatif, avec deux traités de commerce dans leur poche et deux autres en perspective n'auront guère de peine à justifier l'utilité de leur voyage.

* * *

Puis il y aura certainement revision de la carte électorale nécessitée par le dernier recensement qui donne à l'Ouest dix à douze députés de plus qu'aujourd'hui et en fera perdre deux ou trois à l'Est à l'exception de Québec dont les 60 représentants déterminent par leur quotien la représentation du reste du pays. Tout remaniement de la carte électorale donne cependant lieu à différentes retouches. Ainsi, bien que la représentation de Québec soit toujours restée au même chiffre depuis cinquante ans les circonscriptions électorales ont souvent changé. Montmorency a été absorbée par Québec comté et Charlevoix, tandis que Rimouski a été divisé au bénéfice de Matane, Laval et Deux Montagnes ne font plus qu'une seule circonscription pour les fins fédérales, de même que l'Assomption et Montcalm, Laprairie, Napierville, St-Jean, et Iberville et aussi Soulanges et Vaudreuil. C'est Montréal surtout qui a bénéficié de ces modifications ainsi que Toronto dans la province d'Ontario. Et l'idée existe parmi un certain nombre que les villes ne sont pas encore suffisamment représentées au contraire des campagnes qui le sont trop. Peut-être tentera-t-on donc d'insister dans ce sens. Il y a là à notre sens un danger qu'il faut prévenir. Outre que les relations d'électeurs à députés sont cent fois plus faciles en ville qu'à la campagne, il n'est pas bon, il est dangereux, que l'influence des villes au Parlement, déjà accrue par le nombre des députés ruraux qui résident dans les cités, devienne trop prépondérante et le porte à oublier trop facilement, à méconnaître même l'intérêt de la campagne. Ce serait accentuer encore les méfiances déjà trop prononcées qui existent entre le sentiment qui a donné naissance au mouvement agraire qui peut lui aussi se laisser emporter trop loin.

La revision de la loi des banques n'est peut-être pas certaine, mais l'on doit s'attendre à la modification de la loi des faillittes. La revision de la loi des faillites. La revision de partie de la décision du ministre des finances, qui doit bien peser toutes les suggestions qui sont offertes. Son long séjour d'Europe et l'attention qu'il consacre aux débats de la Chambre dans le but évident de parer à l'inexpérience de son jeune chef ne lui laisseront peut-être pas le loisir de peser suffisamment et de prévoir à sa satisfaction toutes les conséquences des propositions qui ont déjà été ou qui seront encore faites. En ce cas, l'on se contente de prolonger d'un an le privilège des banques.

Il en va autrement avec la loi de faillite. Il faut la rappeler ou la modifier considérablement. Le commerce en effet s'en plaint constamment, et l'on semble admettre qu'il a raison. Les faillites sont devenues si faciles et en même temps si coûteuses que les créanciers en sont réduits à l'alternative de perdre les trois quarts de leur créance ou d'attendre indéfiniment leurs débiteurs.

* * *

La loi d'immigration sera ou refondue ou considérablement modifiée de façon à favoriser cette grande campagne d'immigration réclamée par ceux qui après avoir poussé la participation à la guerre trouvent maintenant le fardeau trop lourd à porter.

L'on veut à tout prix plus de contribuables pour partager et ainsi arriver à réduire l'impôt. Ce ne sera pas le premier effort tenté pour augmenter la population du pays, et peut-être courons-nous à de nouvelles déceptions, mais ne se guérit-on jamais d'illusions. Les prédictions plus enthousiastes que vraisemblables des gros personnages qui nous promettaient quatre à cinq millions de nouveaux colons cinq ans après la guerre sont déjà oubliées. Nous entrons dans cette cinquième année et nous n'avons même pas le dixième de ce nombre à compter, bien que rien dans la loi n'empêchât les colons de venir s'ils le désiraient et que la sollicitation n'ait pas manqué. N'importe, l'on persiste à chercher là le remède à la situation, et si l'on écoute ceux qui parlent le plus haut, les portes du Canada vont être rouvertes à tout venant, sans souci des conséquences. Si l'on attendait au moins la reprise générale des affaires et la stabilisation véritables des conditions économiques.

* * *

Un autre sujet non pas de législation, mais de discussion, et des plus importants, sera le message de Lloyd George aux colonies lors de la crise du Proche-Orient. D'une manière ou de l'autre, le gouvernement communiquera le message au Parlement, et le chef de l'Opposition en fera tout probablement l'objet d'une de ses impitoyables attaques sur laquelle ne greffera sans doute toute la question des relations inter-impériales.

Il faut en venir là, Londres désire une nouvelle conférence impériale à ce sujet et le pays doit savoir les intentions de son gouvernement sur ce sujet.

* * *

M. Meighen ne manquera pas non plus d'interpeller le ministère à propos du projet de représentation canadienne à Washington. Il voudra savoir pourquoi les choses en restent toujours au même point. Peut-être y a-t-il divergence complète au sein du cabinet; M. Fielding pour un n'en voulait pas lorsqu'il était dans l'opposition. Le gouvernement Borden-Meighen qui a conçu et fait adopter cette idée ne l'a jamais mise en pratique, sans dire au juste pourquoi; le gouvernement actuel n'a pas encore su dire s'il l'abandonne ou s'il ne peut pas y donner suite et pourquoi. Il serait pourtant à propos de savoir ce que l'on veut faire ou ce que l'on ne peut pas faire et pourquoi. Mais chose étrange, personne d'aucun côté ne semble vouloir aller au fond des choses.

* * *

Les promoteurs de l'utilisation des forces hydrauliques du St-Laurent entre Montréal et Toronto reviendront d'autant plus sûrement à la charge que la commission internationale des eaux limitrophes s'est prononcée en faveur du projet. L'on sait qu'il s'agirait de travaux énormes destinés à exploiter l'énergie hydraulique de cette partie de notre fleuve, en même temps qu'à pousser la grande ou au moins la moyenne navigation jusqu'à Toronto. Et voilà ce qui divise l'opinion: Toronto espérant s'accroître de ce fait est enthousiaste du projet, tandis que Montréal craignant d'y perdre, lui est

(Suivre à la page 3)

Si vous perdez des forces lisez ceci avec soin

Autrefois vous étiez fort, robuste et heureux. Aujourd'hui vous êtes maussade, fatigué, vous avez moins de vitalité. Alors que vous devriez atteindre une santé parfaite, vous êtes épuisé et vous avez besoin d'une purgation. Procurez-vous le bon remède. Votre sang redeviendra rouge, vous aurez de l'entrain et vous serez bientôt vous-même. Vous devriez user des Pilules du docteur Hamilton, vraiment un merveilleux remède. Elles chassent les maux de fête, la fatigue, allégissent votre foie, constituent un tonique de l'estomac et vous remettent sur pied en peu de temps. Prenez des Pilules du docteur Hamilton et voyez les résultats. En une semaine, vous vous sentirez mieux portant. Chez tous les marchands, 25 sous, ou chez Catarrhozone Co., Montréal.

10

Refaire les Forces des Hommes Affaiblis

Voilà le But des

PILULES MORO

POUR LES HOMMES



M. ADJUTOR DALLAIRE

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement; elles ne se bornent pas à exciter les forces, elles arrachent et détruisent les germes de la maladie.

Les Pilules Moro sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition et leur emploi peut être indéfiniment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou malades.

Le témoignage que nous a donné M. Adjutor Dallaire et que nous reproduisons plus bas, prouve, une fois de plus, la grande valeur des Pilules Moro pour les hommes épuisés et malades.

"Les Pilules Moro ont eu un résultat merveilleux dans mon cas. J'étais complètement découragé, je ne pouvais pas dormir, j'étais devenu faible, je n'avais pas d'appétit et souffrais continuellement de douleurs dans le dos, les reins. Je souffrais aussi de douleurs dans les jambes. Pourtant j'avais pris beaucoup de remèdes, plusieurs médecins m'avaient prescrit leur traitement et ne me sentant pas mieux, j'ai employé les Pilules Moro qu'on m'avait fortement recommandées. Mes voisins connaissaient dans quel état pitoyable je me trouvais alors et furent des plus surpris de me trouver si bien au bout de quelques semaines. En effet les Pilules Moro avaient grandement augmenté mes forces. Ma santé s'est promptement rétablie". M. Adjutor Dallaire, 245, rue Hermine, Québec.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

En Province

SAINT-PIERRE

Dimanche le 7 janvier un groupe d'amis se réunissait chez M. Moïse Gaboille pour célébrer le 25ème anniversaire de son mariage.

Tout se fit au parfait dans cette somptueuse demeure. Un souper des plus recherchés fut offert aux invités dans une salle où les décors jetaient les plus doux reflets.

Adresse lue aux Jubilaires, offrande d'un cadeau très désirable, chant, duo de violon et piano tel fut le programme qui se déroula jusqu'au matin.

Parmi les invités nous remarquions M. le père des jubilaires; MM. J. Theroux et O. Theroux, violonnistes; M. Vadeboncoeur, chanteur comédien de premier ordre; Mme P. Valois dont la voix est des plus appréciées et des plus enviables de St-Pierre; M. D. Joyal, chanteur; le Dr Joyal et sa dame de l'Ontario; M. J.-M.-P. Joyal et sa dame; M. Dorge, Mlle Lagacé, Mlles Joyal, M. et Mme H. Robideux, Mme O. Theroux, M. P. Valois, M. et Mme E. Robideux etc. Ces quelques lignes sont impuissantes à dire le souvenir que garderont les invités de cette belle fête.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Je crois être la porte voix de tous les paroissiens en félicitant et en remerciant très cordialement MM. les chantres qui, malgré leur nombre toujours déclinant, nous ont chanté une très belle messe de minuit. Nous voyons avec plaisir, par le dévouement du très estimé Père Antonio Champagne qui a bien voulu se charger d'exercer ces Messieurs, qu'il a fait son chez lui de notre Paroisse et qu'il s'est véritablement fait notre Père. Je suis certain de parler au nom de tout le monde en le remerciant du fond du cour et en lui assurant le dévouement de tous ses paroissiens.

Comme je viens de le dire nous avons eu une très belle messe de minuit sous tous rapports et j'ai certainement été très édifié à la vue des communions si nombreuses et de l'air si recueilli de tout le monde. N'est-ce pas consolant pour nos bons Pasteurs.

Cependant il me semble qu'il y avait un vide, qu'il manquait quelque chose. Toutes les années précédentes notre jeune orchestre nous jouait avec succès outre une entrée et une sortie un ou deux beaux morceaux très doux pendant l'Elévation et la Communion, qui rehaussaient la dignité et la piété de cet office déjà si beau par lui-même et qui venaient juste à propos en aide à MM. les chantres qui malgré leur bonne volonté, vu leur petit nombre se fatiguent quand même. Je m'étais pourtant laissé dire que l'orchestre préparait quelque chose de hors ligne, qu'il voulait se surpasser, on m'a sans doute trompé car j'ai vainement attendu sans ne rien entendre, plusieurs comme moi ont été déçus.

Quelle est donc la raison de ce silence? Serait-ce que cette jeune organisation qui faisait de si rapides progrès et qui avait l'air de si bien s'entendre, aurait subi, elle aussi le sort de bien d'autres sociétés, que nous avons vu commencer, comme un attelage de jeunes chevaux fougueux et pleins de vie qui partent le mors aux dents et qui au bout de quelque temps vont se briser contre un obstacle invisible, soit que celui qui les conduit ne soupçonne pas l'obstacle, ou alors qu'intentionnellement il les dirige dessus pour avoir le plaisir de le voir se tuer instantanément ou se déchirer entre eux en se débattant.

Non je ne crois pas que notre orchestre ait eu ce sort, car alors que deviendrons-nous sans musique, nous que nous étions habitués à cela et qui la pensions indispensable. Que seraient nos pièces sans lui? Je ne crois pas qu'il soit mort, il est peut-être paralysé mais espérons que sous peu il réapparaitra plus fort que jamais.

Prochaine session à Ottawa

(Suite de la page 2)

absolument défavorable. Le reste du pays s'intéresse probablement encore très peu à la question. Le danger de partager avec les Etats-Unis, le contrôle d'une bonne partie de notre énergie électrique devrait au moins faire réfléchir sérieusement ceux à qui incombe la décision finale en la matière.

* * * *

Enfin, toute la question des chemins de fer reviendra encore une fois sur le tapis. M. Meighen se prévaudra sans doute de la diminution de dix millions dans le déficit de la dernière année pour prétendre que l'ancienne administration fortifiée aurait pu faire autant qu'une administration teintée de favoritisme politique, et ce sera à son tour d'insister pour connaître les projets des administrateurs nouveaux. Nous apprendrons probablement alors quelque chose de précis. En tout cas, quoique l'on fasse, le déficit continuera quelques années encore, à moins d'un regain inouï de prospérité difficile à espérer tant que la situation générale dans le monde restera ce qu'elle est.

L'occasion sera bonne pour la représentation de Québec de faire valoir les arguments de la région en faveur de sa représentation au conseil d'administration du réseau national, à moins que la question n'ait été réglée d'ici là. Si Québec doit être représenté dans la commission, il est deux fois malheureux que l'on tarde tant à se décider. Plus le choix du représentant sera différé, plus sa nomination paraîtra imposée: et l'on sait quelle position difficile se trouve ainsi faite à celui qui accepte.

La physionomie générale de la chambre ne différera guère de celle de l'an dernier. Toutefois, le gouvernement devra se sentir un peu plus à l'aise avec les deux voix de majorité que lui apportent deux progressistes et l'attitude peut-être plus sympathique que prendra M. Crerar. L'ancien chef progressiste est plus rusé et plus habile stratégiste qu'on ne le prévoit généralement. Chef de son parti, il lui fallait conformer son opinion à celles de la majorité de ses amis. Libre et n'engageant que lui-même, peut-être deviendra-t-il artisan de la désagrégation du groupe agraire et le trait-d'union entre un nombre suffisant de députés progressistes et son ami de coeur le premier ministre et [illegible] à se [illegible] une majorité qui le dispenserait de recourir à l'appel au peuple avant de pouvoir choisir son heure.

SAINT-LEON

Le 3 janvier en l'église de Saint-Léon a été célébré le mariage de Mlle Béatrice Dion, fille de M. Joseph Dion à M. Hormisdas Labbossière, fils de Joseph Labossière. Les mariés avaient pour témoin leur père respectif. Pendant la messe un joli programme musical fut exécuté par les amis des mariés les cantiques de circonstances furent rendus par par Mlle Germaine Rocan et M. A. Labossière.

La mariée portait un costume de tricotine bleu marine, un chapeau gris argent et une parure de renard. Son bouquet se composait de chrysanthènes blancs, d'oeillets et de roses. Le diner fut pris chez le père de la mariée et le souper chez M. le Dr Rocan de Somerset. A la table d'honneur figuraient Rév. Père Antoine Straub, le Rév. Père Simon Nivon et M. l'abbé Poitras De nombreux toasts furent portés à la santé des mariés. Durant la soirée il y eut chant, musique et déclamation. Etaient présents: M. et Mme H. Labossière, MM. les abbés Straub, Nivon et Poitras. M. Joseph Labossière, père; M. Joseph Dion, M. et Mme Joseph Labossière, fils; M. et Mme P. Boyer, M. le Dr et Mme Rocan, M. et Mme Azarie Labossière, M. et Mme Alexandre Labossière, M. et Mme F. Lesage, M. et Mme Louis Labossière. M. et Mme Hervé Leblanc. Mlles Fleurange Dion, Germaine Rocan, Maria Boyer, Aline Labossière, Faliola Rocan, Berthe Labossière, Estelle Boyer, Mme Antoine Labossière, MM. Maurice Dion. Raymond Leblanc, Charles Leblanc, Albert et Clément Boyer. L. Labossière, René Dion, Lionel Rocan.

GRAVELBOURG

CHRONIQUE DU COLLEGE

DONS GENEREUX — Le Gouvernement Français, par l'entremise de son Consul au Canada, M. Naggiar, et S. G Mgr Mathieu, Archevêque de Régina, a fait don, à notre Collège, de la somme de 3.000 francs, et la Cour locale des Chevaliers de Colomb a présenté à notre vénérable Archevêque un chèque de $500.00, pour l'entretien d'un élève au Collège Mathieu. Les Autorités du Collège sont heureuses de témoigner publiquement leur vive reconnaissance à ces généreux et distingués bienfaiteurs, et de leur en exprimer toute leur gratitude.

JOYEUX RETOUR— Le 9 janvier, dans la soirée, le R. P. A. Schimnowski, O. M. I, ordonné prêtre la veille de Noël, à l'église St-Joseph de Winnipeg, nous revenait heureusement au Collège de Gravelbourg. Son retour fut salué par la plus cordiale réception et par une communicative exubérance de joie. Le lendemain, pour la première fois, il célébrait la Sainte Messe à notre chapelle, au chant triomphal des cantiques de circonstance.

A l'issue de la Messe, les Collégiens se présentèrent recueillis à la Table Sainte pour y recevoir religieusement la "Bénédiction" du nouveau prêtre. Le jour suivant, les élèves du Jardin de l'Enfance donnaient aussi une aimable réception au R. P. Schimnowski ,et interprétèrent de mélodieux cantiques à la Messe Solennelle. Mlle Antoinette Cormier, avec son remarquable talent musical, touchait l'orgue.

Nos mémoires fidèles garderont longtemps l'édifiant souvenir de ces pieuses et imposantes fêtes religieuses Au Nouveau Prêtre du Seigneur, nos meilleurs voeux de long et fructueux apostolat.

TABLEAU D'HONNEUR — Les lauréats des examens du premier semestre, inscrits par ordre de mérite, au TABLEAU D'HONNEUR, sont les suivants:

3ème FORME: 1. M. Léo-Paul Sabourin, 2. M. Aimé Lizée.

2ème FORME: 1. M. Louis Lebastard, 2. M. Léo Ayotte.

ELEMENTS LATINS: 1. M. Paul Raby, 2. 2. Albert Forcier.

4ème PREPARATOIRE: 1. M. Léon Nibus, 2. M. Fernand Painchaud.

3ème PREPARATOIRE: 1. M. Lucien Ayotte, 2. M. Maurice Bédard.

2ème PREPARATOIRE: 1. Victor Godin, 2. M. Albert Bourgeois.

SAINT-PAUL

Le 6 janvier, 1923, a eu lieu une soirée récréative pour les employés de la rompagnie "RAWLEY" à la résidence de M. et Mme E. Collette.

M. E. Collette est le gérant de cette compagnie. Assistèrent à cette soirée: M. et Mme E.-A. Dubeau, M. et Mme E. Roy, M. et Mme A. Levac, M. F. Bedard et Mlle Y. Martin, M. L. Dubreuil, Mlle E. Demontigny, M. F. Fillien, Mlle E. Tremblay, M. J. Petrili, Mlle A. Petrili, Mlle Tilly, Evangéline Colette, M. Richard Colette, M. M. Dubeau, M. T. Dubeau, M. A. Levac, M. M. Levac, M. R. Roy.

M. et Mme A. Brochu de Roxton Falls étant de passage à Montréal sont venus rehausser la joie par leur présence Mme Collette servit la soupe aux huîtres et des rafraîchissements à tous les associés.

Il y a eu chant et musique, déclamation par M. Dubeau et Dubreuil. Tous les deux furent fort applaudis par les invités.

On se sépara à un heure avancée emportant un souvenir inoubliable de cette fête.

Remercions beaucoup M. et Mme Collette de leur belle soirée et souhaitons leur de vivre encore longtemps parmi nous.

M. et Mme E. Collette étaient autrefois de Ste-Elizabeth du Manitoba.

Faites-nous le plaisir de toujours rester avec nous; tel a été le souhait des convives.

LA BROQUERIE

M. l'abbé Normandeau, agent colonisateur du Manitoba, était au milieu de nous ces jours derniers. Il nous a fait plaisir de l'entendre le Jour des Rois nous parler de colonisation catholique et françaises.

Le lendemain, qui était un dimanche, M. l'abbé Normandeau nous a donné une conférence goûtée de plus de deux heures abordant tous les sujets pouvant intéresser les cultivateurs. Le tout était semé d'histoires humoristiques qui ont fait pouffer de rire nos bons habitants de La Broquerie.

Nous souhaitons à M. l'abbé Normandeau beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière. Ce bon Monsieur nous a laissé entendre qu'il nous amènerait une dizaine de familles en 1923 sur nos terres enviées où le colon sérieux y trouve un chez lui plein d'avenir.

La Broquerie est la paroisse idéale pour nos colons qui nous viennent de l'Est du Canada et des Etats-Unis. J'entends pour les colons qui désirent faire de la culture mixte.

Et les prix des terres à vendre sont à la portée des bourses modestes. Avec $1,000 à $3,000, un colon peut acheter les plus belles terres et proches de la gare, de l'église, des écoles, magasins de la crémerie et fromagerie, de la banque, etc.

Dernièrement un colon français avec $500 comptant faisait l'acquisition d'une terre, avec stock d'animaux, machinerie, voitures, bois de chauffage, provisions de patates etc. Et notre bon homme n'est qu'à 3 milles de la ville.

J'en ai à vendre à $400., $800., $1,200., $1,500., $2,000. etc. Petits versements comptant et la balance comme on le veut bien.

Winnipeg, qui n'est qu'à 42 milles de La Broquerie, est notre meilleur marché pour nos produits laitiers, notre foin, notre bois, nos animaux, nos légumes etc.

Les taxes municipales et scolaires bien quélevées, le sont encore moins qu'ailleurs. La vie coûte aussi meilleur marché à La Boquerie que dans les prairies de l'Ouest Canadien.

Les faillites et les saisies sont inconnues et les hypothèques sont rares à La Broquerie. Qu'est-ce que cela prouve en fin de compte? Que notre petite place se porte bien ainsi que ses aimables habitants.

Toutes nos écoles sont ouvertes et fonctionnent bien. Nos enfants y apprennent les deux langues avantage que les parents des enfants apprécient bien sincèrement.

Dimanche dernier, il y eut quatre publications de mariages. Comme vous le voyez l'avenir est brillant sous notre firmament ensoleillé de La Broquerie. En avant les jeunes, l'avenir de notre paroisse est entre vos mains. Emparez-vous du sol. Faites-vous un "at home" assuré. Le salut de la race française au Canada est dans le sol, et non dans les villes. Que nos gouvernants préparent les fils et les filles de cultivateurs à retourner au métier de leurs pères et non à s'étioler dans la poussière des grandes villes.

Amédée CLEROUX.

THIBAUVILLE

Bien que l'assistance n'ait pas été aussi nombreuse qu'on aurait pu s'y attendre, la soirée du 7 janvier, lendemain des Rois, n'a pourtant manqué ni d'entrain ni de gaieté. La série des parties de whist surtout a été l'occasion d'un amusant crescendo de rires et de boutades à l'égard des perdants. Elle s'est terminée, après une opération éliminatoire, par la victoire de Mlle Rose Grégoire, institutrice près de Gravelbourg, soeur de messieurs Rosaire, Antonio et Joseph Grégoire, et par celle de M. Charles Very, de St-Vital, gendre de M. et Mme Is. Phaneuf.

A Mlle Fréda Labbé et à M. Eugène Leclerc ont échu les prix de Consolation. Le tirage du gâteau des Rois a suivi la distribution des prix .En possession de sa part, chacun se mit à en sonder avidement l'intérieur. Qui donc va trouver la bienheureuse fève? Qui donc aura la chance? Le sort tomba, sans l'écraser grâce à Dieu, sur un de nos bons et braves co-paroissiens de Thibauville, et fit roi M. Joseph Champagne, qui reçut comme don de joyeux événement offert par Mme Therrien-Nalette, un fort moëlleux coussin sur lequel il n'eut rien de plus pressé que d'asseoir solidement et commodément son... règne. Précaution sage! En ces temps de démocratie à outrance, le métier de majesté est un vrai métier d'équilibriste; les trônes paraissant avoir perdu leur centre de gravité! C'est aussi le cas de pas mal de gens, malgré la "Prohibition".

Une charitable personne de St-Boniface, Mme Souci, avant de partir pour les Etats, où elle doit désormais résider a eu l'excellente idée de faire don à notre église par l'intermédiaire de Mme Emile Dubois, de Thibauville, d'un beau crucifix en métal doré. Ce crucifix orne déjà le tabernacle d'un de nos autels. Avec M. le curé nous remercions bien cordialement cette bienfaitrice, qui, il y a quelques années, a offert le joli plateau de quête dont on se sert dimanches et fêtes. Que le Bon Dieu la récompense pour nous!

A l'occasion du 19ème anniversaire de leur mariage, M. et Mme Pierre Michaud, du village, recevraient chez eux, dimanche soir, 7 janvier, leurs nombreux parents et amis: les familles Maurice Marcoux, Auguste Pogu, Ovide Pelletier, Surprenant, Jos. Dupont et Hon. Therrien. Cette petite réunion intime se passa dans la gaieté et la cordialité. Les chants, le gramophone, les souvenirs du passé l'animèrent, sans qu'il y fut besoin, comme ailleurs, ni de danses ni de beuveries déplacées.

Ceci est d'un bon exemple. Plaise à Dieu qu'il soit enfin imité par ces incorrigibles donneurs de veillées, qui semblent fermement convaincus que sans "gigoterie" ni boisson enivrante, il ne saurait y avoir de plaisir! L'intelligent plaisir en vérité de tourner en soi-disant cadence, suants et soufflants entre quatre murs étroits qui vous étouffent, avec la grâce d'une girafe qui se monte le cou, ou l'élégance d'un original de la rivière blanche qui a avalé par mégarde un parapluie ou une canne de tambour-major! Si c'est une comédie qui se joue pour le plaisir des assistants, nous prions instamment les acteurs de trouver quelque chose de plus nouveau, de moins bête surtout, comme spectacle. Aussi félicitons-nous avec toutes les personnes respectables et chrétiennes de Richer M. et Mme Michaud et leurs invités de n'avoir pas sacrifié à une mode stupide, condamnée par l'autorité ecclesiastique.

La salle paroissiale se rouvrira le dimanche soir, 21 janvier, pour une nouvelle partie de cartes. L'assistance sera plus nombreuse, nous voulons l'espérer, que le soir du 7 janvier, car les personnes qui ont quelque anniversaire à célébrer voudront bien en changer la date, pour ne pas faire involontairement concurrence à nos soirées au profit de l'église. L'église avant tout! L'entrée sera gratuite; seules les personnes qui voudront concourir aux parties de whist devront verser la modeste obole de 25 sous.

A vendre à un demi-mille du village:

1. S. 17, T. 8. R. 8, 80 acres de bonne terre, dont 40 déjà cultivés, comprenant une maison et une étable en assez bon état.

2. S. 27 (4 quarts) et S. (1 quart) T. 8, R. 8, cinq quarts de section appartenant à un riche Polonais qui cèderait son terrain morcelé à un prix assez bas et à des termes faciles pour l'acheteur. Sur le quart le plus près de l'église et de l'école (1 quart de mille) se trouve une maison que des réparations peu dispendieuses rendraient facilement confortables.

On trouverait encore à acheter à un mille du village. S. 9, T. 8, R. 8, 160 acres d'assez bonne terre, sans bâtisse, qu'un agent d'affaires de Winnipeg vendrait, assûre-t-on, à bas prix.

Enfin, il reste à prendre à 1½, 2½, 3 et 3½ milles 5 ou 6 "homesteads" d'inégale valeur.

VEILLEES DE DANSE

I

Les voyez-vous danser en rond
Comme les poules des prairies,
Au beau sommet d'un mamelon,
Les voyez-vous danser en rond;
Filles, qui se pensent jolies,
Garçons, qui pas plus ne le sont,
Les voyez-vous danser en rond?
Le bras en anse de carafe,
Tête menaçant le plafond,
Raide comme un cou de girafe,
Les voyez-vous danser en rond?

II

Entre quatre murs en torchis,
Suants, soufflants à perdre haleine,
Ils vont tournant comme à la peine
Entre quatre murs en torchis,
A peine au lait de chaux blanchis.
J'ai cru voir passer la baleine
Accouplée avec un regain!
Même grâce dans le maintien,
Même élégance souveraine—!
N'est-ce pas là ce que je vit
Entre quatre murs en torchis?

III

Oh! la stupide comédie!
Que nous donnent ces sots pantins,
Qui tanguent comme brigantins
Sur une mer tout en furie!
Oh! la stupide comédie!
Sous l'effet de quelle boisson
Ont-ils donc perdu la raison,
Qu'ils bourlinguent en frénésie?
Sont-ce des choses au talon
Qui leur donnent cette façon,
De gauche et sotte comédie!

Isidore des Bois.

Quand est-ce qu'un sot qui dine seul arrive-t-il treizième à table? — Quand il trouve servies devant lui une douzaine d'huîtres.

Pourquoi porte-t-on les bannières aux processions? — Parce qu'elles ne peuvent marcher toutes seules.



LA PRIERE DES PETITS

C'était la veille du jour de l'an et de 19... il n'en restait que quelques heures.

Assis l'un près de l'autre un jeune couple contemplait avec des yeux désespérés la pendule dont les aiguilles avançaient avec lenteur... La fin d'une année comporte toujours des pensées tristes pour ceux qui refléchissent: c'est une chose qui finit et qui ne revient plus. Mais ces réflexions n'étaient pas celles qui jetaient tant de tristesse sur ces deux visages... L'homme était sans travail depuis deux mois et il y avait quatre petits dont l'ainé n'avait pas sept ans. Il fallait nourrir et habiller tout ce petit monde; il fallait payer le loyer et le chauffage coûtait cher car la maison n'était pas un palais et malgré la température douce de cette année-là, le vent réussissait à traverser les planches mal jointes des coins.

Les enfants s'étaient endormis avec l'espoir ferme que le Petit Jésus viendrait remplir les bas pendus près de la cheminée et voilà ce qui embarrassait tant le papa et la maman. Les économies de l'été étaient épuisées et rien pour acheter un diner convenable et rien à donner aux chers bébés qui avaient joint leurs petites mains avec tant de grace, demandant au Jésus de la crèche de ne pas les oublier.

Les miracles sont rares et cependant il y a des coïncidences qui sont merveilleuses et qui nous font croire de plus en plus à l'efficacité de la prière des enfants.

On frappa et une jeune commissionnaire remit au jeune couple la lettre suivante:

Mes chers enfants,

Je viens d'apprendre que vos affaires ne sont pas satisfaisantes. Quelle famille dans un temps où un autre ne traverse pas ces tristes heures?

Permettez-moi de vous offrir à l'occasion du nouvel an ce petit cadeau. C'est tout ce que je puis faire pour le moment. J'espère faire mieux une autre fois.

Votre vieille tante qui vous porte le plus affectueux intérêt.

Ce jour de l'an fut pour cette famille un des plus heureux de leur vie et les petits ont grandi avec une confiance illimitée aux prières bien dites.

GERTRUDE.

PRES DE MA LAMPE

Sous la lumière de ma lampe,
Tu venais t'asseoir, autrefois.
Et nous tenions entre nos doigts
Le livre où l'âme se retrempe.

Mais souvent les feuillets jaunis
Nous laissaient froids, car en nous-mêmes
L'amour chantait d'autres poèmes
Aux rythmes infinis...

Tu me répétais de ces choses
Qui mettent dans l'âme un printemps,
Et dont on se souvient longtemps
Aux jours de tristesses moroses...

Parfois le vent se lamentait
Au dehors et même l'orage
Sur notre vieux toit faisait rage,
Mais dans nos coeurs l'espoir chantait...

Et tu disais:: "Comme il est doux
quand le jour rampe,
Sous les feux que la bonne nuit vient rallumer.
Oh! comme il est doux de s'aimer,
Sous la lumière de ta lampe!

Blanche LAMONTAGNE.

"COIN DES PETITES"

Vu le temps libre de la matinée pour les petites qui ne vont plus à la classe le matin on m'a demandé de donner quelques notions de tricot.

Tout en s'amusant les jeunes travaillantes seront charmées de se confectionner de jolies et utiles choses et nombre de mères pourront aussi en profiter.

Les mitaines sont très faciles à tricoter et ne demandent que peu de temps.

PAULE MARIE.

MITAINES TRICOTEES POUR LES PETITS

Fournitures: 3 boules de laine et 4 aiguilles à tricoter en acier No. 13.

Marche à suivre: Monter 50 mailles; Tricoter des côtes 2 mailles à l'endroit 2 mailles à l'envers sur une hauteur de 4½ pouces. Tricoter 4 rangs de tricot uni. Mettre 11 mailles sur une aiguille et les autres sur les deux autres. Commencer à élargir pour le pouce sur les 11 mailles Tricoter 4, ajouter 1; tricoter 1, ajouter1; tricoter 4. Tricoter uni jusqu'à la fin du rang. Tricoter 3 rangs de tricot uni. Sur l'aiguille du pouce, tricoter 4, ajouter 1; tricoter 3, ajouter 1; tricote 4 et uni jusqu'à la fin du rang. Tricoter 3 rangs de tricot uni. Augmenter sur l'aiguille du pouce tous les 4 rangs jusqu'à ce qu'il y ait 13 mailles de plus. Tricoter 2 rangs; puis passer les 13 mailles sur une épingle nourrice pour le pouce. Tricoter à l'entour de la main pour 2 pouces et diminuer graduellement. Tricoter 2 ensemble, puis tricoter 6 mailles répétant tout le tour de la main. Tricoter 5 rangs de tricot uni Tricoter 2 ensemble puis 5 mailles répétant jusqu'au bout. Puis 4 rangs de tricot uni. Tricoter 2 ensemble puis 4 mailles répétant cela jusqu'à la fin du rang. Puis trois rangs de tricot uni Tricoter encore 2 ensemble puis trois mailles répétant jusqu'à la fin du rang. Tricoter 2 rangs de tricot uni puis 2 mailles ensemble jusqu'à la fin du rang. Passer une laine à travers les mailles qui restent et attacher bien.

Le pouce: Mettre 13 mailles sur les aiguilles relevant 3 mailles. Tricoter uni pour 1½ pouce puis 2 mailles ensemble, 2 mailles répétant jusqu'à la fin du rang. Tricoter 2 rangs de tricot uni puis diminuer encore. Passer la laine à travers les mailles pour froncer le bout du pouce.

G.

PROPOS JAPONAIS ET APOSTOLIQUES

Voilà un nouveau livre sur les missions. Il est l'oeuvre du Rév. Père Urbain-Marie Cloutier, un Canadien-français missionnaire franciscain de la perfection apostolique de Sapporo, au Japon.

Le volume se présente bien: il a belle toilette, avec une vignette couverture aux couleurs de soleil. Il porte en titre: PROPOS JAPONAIS", et, en sous-titre: AU PAYS DU SOLEIL LEVANT". Pour nous, Canadiens, ce serait plutôt: au pays du soleil couchant. Mais l'usage veut qu'on dise toujours et partout le pays du soleil levant.

L'ouvrage pourrait se diviser en deux parties: la vie et les moeurs japonais; le travail d'apostolat au Japon, ses difficultés et ses espérances. Cette dernière partie plaît davantage, mais c'est peut-être, parce qu'on a lu d'abord les propos franchement japonais.

Ce livre ne nous enthousiasmera pas comme son ainé les DEBUTS D'UN MISSIONNAIRE. Il laissera plus d'un lecteur pensif, inquiet. Mais cette inquiétude sera vivifiante: elle fera prier pour ces missions si difficiles si arides et pourtant si pressantes. Le chapitre sur L'IMPORTANCE DE LA CONVERSION DU JAPON, s'il ne suscite pas des vocations, fera sûrement se multiplier les prières ferventes pour que le vrai soleil, celui qui donne la lumière de Dieu, se lève sans retard sur ces Iles merveilleuses. Il y a là 70,000,000 d'hommes intelligents, actifs, entreprenants; sur ce nombre à peine 70,000, soit un par mille, vivent en pensant au ciel. Il faut dire au jamais: la moisson est immense et bien rares sont les moissonneurs. Il n'y a pas un lecteur qui a fermé ce livre, sans prier le divin Maitre d'envoyer un grand nombre et sans retard des ouvriers dans cette Vigne immense, et, jusqu'ici, si peu féconde en bons fruits.

Ces prières d'âmes ferventes multiplieront les vocations et les aumônes; les missionnaires seront plus nombreux et moins pauvres; les conversions se feront plus aisées et plus fréquentes. Voilà bien ce qu'il faut au Japon: la prière ardente des catholiques: Dieu fera le reste, il trouvera les apôtres, il touchera les coeurs des païens, il éclairera leurs intelligences des lumineuses ténèbres de la foi: il fera germer, grandir et mûrir la moisson en son temps.

C'est là, à notre avis, le service que rendront ces PROPOS JAPONAIS aux catholiques de chez nous et à la jeune Eglise du Japon. Peu importent les moeurs du PAYS DU SOLEIL LEVANT; que Sendai et Kioto restent antiques et que Tokio, Osaka et Nogasaki se modernisent, ça ne compte pas; les glaces du Hokkaido ne nous gèlent pas, les richesses des temples boudhistes ou shintoïshes ne nous éblouissent pas; les rivières, les mines, les fourrures et les pêcheries ne nous tentent pas; ce qui compte, ce qui presse, ce qui est urgent, ce que nous devons demander, ce pour quoi il faut prier, supplier, c'est la conversion de ces 70,000 d'hommes; c'est le règne du Christ sur ces peuples innombrables; c'est l'évangélisation rapide et profonde de tous les Japonais; c'est là l'unique nécessaire.

Le Père Urbain-Marie a écrit son livre pour cela, rien que pour cela; nous le tirons, le répandrons à pleines mains uniquement aussi pour cela: pour que, de tout le Canada français, monte vers Dieu un faisceau irrésistible de prières pour demander à l'Esprit-Saint que le Christ soit annoncé, connu et aimé dans tout le pays du soleil levant.

UNE NOUVELLE REVUE

Le R. Père Bonaventure Péloquin n'a pas besoin d'être présenté au public. Tout le monde connait et apprécie le zèle infatigable, le merveilleux talent d'organisation de ce vaillant apôtre.

Le Père Bonaventure écrit et parle. Quelle ville, quel village de notre province n'a pas entendu ces conférences sur la Chine? Qui n'a pas lu ses DEBUTS D'UN MISSIONNAIRE?

Aussi bien son oeuvre grandit visiblement.

UN COLLEGE MISSIONNAIRE FRANCISCAIN vient de s'ouvrir à Sorel, où l'on prépare spécialement des missionnaires pour les pays infidèles.

Le Père Bonaventure a pensé qu'une REVUE consacrée à l'oeuvre des missions aiderait à la diffusion de ses idées apostoliques et au recrutement des vocations de missionnaires. Cette REVUE vient d'être fondée, son premier numéro est déjà publié. Magnifique REVUE remplie d'articles variés et intéressants, de citations heureuses, imprimée sur beau papier, illustrée de nombreuses gravures.

"LES MISSIONS"
ET L'ORDRE SERAPHIQUE

C'est le nom de la nouvelle REVUE — sera un organe puissant de propagande, et constituera bientôt une histoire vivante et précieuse du Canada apostolique.

Qu'on ne manque pas de se procurer le premier numéro qui vient de paraître.

JOSEPH H. GELINAS (Prêtre)

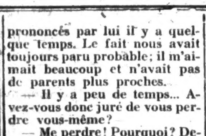
Abonnement: Canada, au moins 50 sous; Etats-Unis, 60 sous; autres pays, 75 sous.

Adresse de la revue: A.-C. Trempe, Syndic Apost. et Gérant de la revue, Sorel, P. Q.

Qu'estce qui s'annonce par un grand bruit, fait faire aux gens une horrible grimace, va même jusqu'à mouiller leurs yeux de pleurs et cependant ne leur cause aucune alarme? — Un éternument.

Que peut-on dire d'une femme âgée dont la tombe est surmontée d'un monument en pierre? — Que c'est une vieille sous pierre.





JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"
No. 9

— Non, monsieur.

— Vous êtes sûre?

— Très sûre... Je suis descendue à neuf heures. Au moment de quitter M. de Chantepy, il m'a demandé si sa pendule allait bien; elle retardait, et je l'ai mise à l'heure de ma montre. Il était exactement dix heures moins vingt.

M. de Monvoy se renversa sur son siège et contempla avec infiniment de pitié cette belle jeune fille qui répondait avec tant de netteté, tant d'insouciance apparente du danger, à des questions si graves.

"J'ai vu, se disait-il, des femmes au visage de vierge n'être que de coquines, mais elles ne ressemblaient guère à celle-là! Joue-t-elle la comédie? Et croit-elle dérouter la Justice en se chargeant elle-même? Habile tactique, car elle a l'air aussi sincère qu'intelligente?"

— Mademoiselle, dit-il avec une subite brusquerie, saviez-vous que M. de Chantepy vous instituait son héritière?

— Je ne le savais pas d'une façon certaine, mais je m'en doutais d'après quelques mots prononcés par lui il y a quelque temps. Le fait nous avait toujours paru probable; il m'aimait beaucoup et n'avait pas de parents plus proches.

— Il y a peu de temps... Avez-vous donc juré de vous perdre vous-même?

— Me perdre! Pourquoi? Devant l'absurdité de vos soupçons, pourquoi dissimulerais-je la moindre chose? répliqua-t-elle d'un ton plus vibrant.

Une violente irritation commençait à la dominer; le magistrat s'en aperçut et ne laissa pas de s'en étonner.

"Ou innocente ou très forte", pensait-il.

— Saviez-vous, mademoiselle que M. de Chantepy mettait des valeurs dans son secrétaire?

— Oui... j'ai entendu ma mère lui reprocher plus d'une fois son imprudence, presque toute sa fortune étant, paraît-il, en valeurs au porteur.

— En effet! et vous le saviez!... Saviez-vous également que votre cousin avait réalisé une somme de dix mille francs qu'un employé du Crédit Lyonnais lui apporta la veille même de sa mort?

— Non... J'ignorais ce détail.

— Un détail important, mademoiselle! Le testament a été ouvert... M. de Chantepy vous laisse sa fortune. Elle est peu considérable, à la vérité, mais vous met à l'abri du besoin.

— Pauvre ami!

Pour la première fois, depuis son entrée dans le cabinet du juge d'instruction, elle défaillit en se rappelant l'affection perdue qui avait été un si grand secours pour elle et sa mère pendant les années navrantes qui venaient de s'écouler.

En la voyant pleurer, M. de Monvoy espéra obtenir l'aveu qu'il attendait.

— Vous saviez que vous héritiez, dit-il, et vous avez voulu profiter d'une fortune qui vous sortait d'une position précaire, très précaire, très pénible.

— Et c'est moi, dit-elle avec angoisse émouvante, moi, qui provoque une telle pensée! Ne savez-vous pas que je travaillais avec courage, avec succès! Et il nous faut bien peu pour vivre, à ma mère et à moi!

— Vous.. .oui! Mais vous n'étiez pas, vous n'êtes pas seules. Votre père?...

Elle baissa la tête et croisa les mains avec désolation.

— Avouez donc, dit doucement le juge; vous le voyez, je sais tout!

— Je n'ai rien à avouer s'écria Gertrude en se redressant d'un air indigné. M. de Chantepy était notre meilleur, presque notre seul ami; dans notre malheur, il nous a soutenues non seulement moralement, moralement, mais encore aumais encore autrement. Il était excellent et généreux, mais, malgré les apparences, il n'était pas riche, et d'ailleurs nous ne voulions être à la charge de personne et mon travail doublait la rente de ma mère. En quoi donc avions-nous besoin d'une fortune acquise par un crime? C'est fou, c'est honteux de me soupçonner!

La colère la rendait plus belle, et son énergie, son sang-froid, en répondant au magistrat, frappaient le greffier d'admiration.

— Je ne demande qu'à croire à votre innocence, mademoiselle, reprit M. de Monvoy, mais veuillez me dire si vous soupçonnez quelqu'un parmi les personnes qui approchaient M. de Chantepy.

— Non, monsieur... Un étranger se sera introduit.

Réponse fâcheuse dont elle ne comprit pas la maladresse.

— C'est inadmissible, mademoiselle! Quelqu'un a préparé l'injection qui a causé la mort; ce ne peut être un étranger. En voyant, chez lui, un intrus, un voleur, M. de Chantepy eût sonné. Vous devez savoir qu'une sonnette électrique communiquant avec la chambre de la femme de charge, lui permettait de l'appeler. Pendant que vous étiez dans l'appartement, vous n'avez rien vu de suspect, rien entendu?

— Rien?

— Et cette femme de charge? Quelle est votre opinion sur elle?

— Sophie! Pas plus que moi, elle ne doit être soupçonné. Du reste, elle était dans sa chambre ce soir-là.

— Vous en êtes certaine?

— Absolument certaine... Comme je descendais, elle m'a dit quelques mots, puis est rentrée chez elle pour se coucher. C'est la meilleure des femmes.

Le magistrat, qui avait espéré qu'un indice, un détail tournerait l'enquête d'un autre côté, se sentait découragé et fort désolé en pensant à Cébronne.

—Mais, reprit Gertrude, puisque vous connaissez notre malheur et notre honte, c'est donc vous, monsieur, qui en avez parlé à M. Cébronne?

— En effet, c'est moi! N'avez-vous rien de plus à dire aujourd'hui, mademoiselle?

— Aujourd'hui... N'est-ce pas fini? J'ai dit la vérité, et je proteste de toutes mes forces contre l'accusation dont je suis victime.

— Mademoiselle, cet interrogatoire succinct ne suffit pas. De plus, remarquez bien que vos réponses ont confirmé, non détruit les soupçons. Lorsque je vous reverrai, ce sera en présence de votre avocat qui vous conseillera et...

— Mon avocat interrompit Gertrude avec désespoir, je n'ai pas besoin d'avocat, car je ne suis pas coupable, je ne suis pas coupable!

M. de Monvoy était très perplexe; en outre de sa bonté naturelle, la vue de Gertrude éveillait toute sa bienveillance.

— Pourquoi votre mère n'est-elle pas venue avec vous, mademoiselle? De toutes façons elle devait le faire.

— Mon père se meurt, répondit simplement Gertrude.

— Si les soupçons contre vous sont fondés, il me paraît impossible que vous ayez agi à l'insu de Mme Deplémont.

— Il y a six ans que je lutte contre le malheur; c'est une terrible école qui vieillit bien vite et apprend à avoir de la décision. Si j'avais commis un crime, je l'eusse fait sans en parler à ma mère.

— Il faut qu'elle soit interrogée. Quelqu'un peut-il la remplacer auprès du malade?

— Moi seule, murmura Gertrude à bout de forces.

Elle se laissa tomber sur un siège et fit des efforts surhumains pour ne pas sangloter tout haut.

M. de Monvoy passa dans le couloir où Cébronne attendait.

—Le père est-il vraiment mourant, docteur?

— Mourant... Mais dites-moi si...

— Tout à l'heure!

Poussé par sa bonté et puis par sa pitié en regardant Bernard, il arrêta sa manière d'agir.

— La justice n'est pas un bourreau, et il serait trop cruel, en ce moment, de la séparer de sa mère. Je vais donc la laisser partir pour rentrer chez elle, jusqu'à ce que... tout soit terminé. En attendant elle sera sous la surveillance de la police.

Cébronne respirait difficilement.

— Les réponses? dit-il brièvement.

— Elle n'avoue rien, et les réponses sont à sa charge.

— Que voulez-vous qu'elle avoue? s'écria Bernard en s'emportant aussitôt.

M. de Monvoy, tout à son affaire, avait répondu sans réfléchir et en suivant son idée.

—Allons, Bernard, vous m'inspirez une sympathie extrême. Mais du calme, je vous en conjure. Entrez dans mon cabinet, je désire que vous voyiez devant moi Mlle Deplémont.

En apercevant Cébronne, Gertrude, à laquelle un accablement subit ne permettait même pas d'entendre les paroles encourageantes du greffier, se leva vivement.

—Mademoselle affirme avoir été chez M. de Chantepy à dix heures moins vingt, dit froidement M. de Monvoy.

Gertrude regardait en face Cébronne qui avait pâli.

— Je dis simplement la vérité, répondit-elle, pourquoi me faire souffrir plus longtemps?

— Ne vous trompez-vous pas sur l'heure? dit Bernard. Avez-vous réfléchi à la gravité de cette affirmation?

— Je n'ai pas à réfléchir, et le vrai serait-il dix fois plus grave que je ne le dissimulerais pas.

Et tout à coup, sous l'influence d'un doute terrible, elle tendit les bras vers Cébronne en criant avec un accent qui bouleversa les assstants:

— Ah!... Vous doutez de moi!

Elle serait tombée si Bernard, courant à elle, ne l'avait soutenue dans ses bras.

En Province

SWAN LAKE

Collège "Scheppers"

Les Frères de N.-D. de Miséricorde, qui dirigent le nouveau Collège "Scheppers" à Swan Lake, ont célébré le jeudi, 28 décembre, le cinquantenaire de l'Approbation définitive des Constitutions de leur Institut. Ce fut notamment le Pape Pie IX, de pieuse mémoire, qui leur octroya cette faveur en 1872.

Une Messe solennelle, suivie du Te Deum, fut chantée dans la Chapelle du Collège. Il n'était que trop juste de rendre gloire au Seigneur pour ce bienfait signalé. Toute la journée s'est passée dans la joie et dans l'allégresse!

Quelques renseignements concernant le susdit Institut intéresseront certes le lecteur.

La Congrégation des Frères de N.-D. de Miséricorde fut fondée en 1839 à Malines (Belgique) par Mgr Scheppers, chanoine titulaire et Prélat domestique de la Cour Romaine. De là le nom "Scheppers" donné au Collège de Swan Lake.

Dès le début, cette Institution s'adonna avec grand zèle à l'exercice des oeuvres de miséricorde, principalement la moralisation des prisonniers, le soin des malades et l'éducation des enfants. Treize ans à peine après sa fondation, elle mérita d'être approuvée par le Saint Siège comme Congrégation religieuse.

En, 1854, la voix du grand Pape Pie IX appela les Frères en Italie, où plusieurs maisons importantes leur furent successivement confiées, notamment à Pérouse, Bellusco, Todi, Vigna Pia, Milan, Veletry, Carpineto, etc... et à Rome, où, depuis 18 7, ils dirigent plusieurs Ecoles, dont l'une, l'Ecole Angelica, est située dans le Vatican même.

Les témoignages d'estime particulière et les encourageantss spirituels de la part des Papes ne se firent pas attendre. Ces faveurs revêtent toutes les formes. Il y a deux mois encore, Sa Sainteté le Pape Pie XI a voulu recevoir dans la Salle royale du Vatican, en audience solennelle, les élèves (au nombre de plus de mille) qui fréquentent les Ecoles des Frères à Rome.

Forts de ces multiples encouragements, les Frères de N.-D. de Miséricorde s'adonnent avec un zèle infatigable à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse en Belgique, en Hollande et en Angleterre. Ils se proposent le même but au Canada, à Swan Lake notamment, où un Collège a été ouvert sous leur direction. En dehors des cours ordinaires, ils y préparent pour les jeunes gens un enseignement commercial et agricole approprié à la région de l'Ouest.

Au fur et à mesure que les circonstances le permettront, les Frères de Swan Lake s'estimeront heureux d'étendre leur oeuvre et d'envoyer quelques membres de leur Congrégation dans les localités où ils seront appelés avec l'agrément de l'Evêque diocésain.

Pour atteindre plus facilement ce but, un Noviciat a été établi en leur Collège avec la bienveillante autorisation de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers. Les aspirants y sont soigneusement préparés à la vie religieuse et à la noble mission d'éducateurs chrétiens qu'ils auront à remplir plus tard. Cette oeuvre est éminemment utile à la Religion Catholique et indispensable au bien-être des population chrétiennes du Canada, et nous la recommandons vivement à la bienveillante attention de tous les membres du Clergé.

Pour de plus amples renseignements concernant le Collège ou le Noviciat, on peut toujours s'adresser au Frère Directeur de l'Etablissement.

THIBEAULTVILLE

Dans notre église, ornée comme aux plus grands jours, nous avons eu de très belles fêtes de Noël. A la messe de minuit la nef pourtant assez vaste avait peine à contenir la foule pressée des fidèles, toujours avide de l'impressionnante solennité. Ah! ce minuit, chrétiens", tombant lent et grave dans le recueillement profond du sanctuaire, comme il fait sourdre au tréfonds de l'âme humaine croyante un frisson surnaturel, une émotion intense. Tous les regards dont beaucoup sans doute voilés de larmes bienfaisantes, se tournent comme invinciblement vers la crèche, vers le doux Enfant. Il semble qu'il soit vivant, que ses petits bras se tendent réellement vers nous, qui l'aimons alors de tout notre coeur. Quelle communion intime avec lui, dans cet instant inoubliable! Nous l'avons tous ressenti, je pense, à Thibauville, en cette nuit de Noël 1922, et les beaux chants de la messe, les vieux Noëls de nos pères, rendus avec âme et conviction par un choeur bien nourri, n'ont fait que renforcir en nos coeurs, sublimisés pour ainsi dire, le sentiment de la présence a lieu et de son ineffaçable action.

Au moment de la communion un consolant spectacle s'est offert, celui d'une longue théorie de fidèles allant s'agenouiller à la table sainte et parfaire l'union avec Dieu, déjà ébauchée dès le commencement du Saint Sacrifice.

En visite: chez M. Isaïe Phaneuf, à l'occasion des fêtes, M. et Mme Charles Véry, de Norwood, M. Jos. Phaneuf.

Au presbytère, M. Tony Baudoux, cousin de notre vénéré pasteur.

Mercredi, 3 janvier, la bénédiction nuptiale était donnée à M. Cyrille Vandal, fils de M. et de Mme Augustin Vandal, et à Mlle Marie-Rose Champagne, fille de M. et de Mme Victor Champagne. Les deux jeunes mariés sont des enfants de la paroisse; aussi jeunes gens et jeunes filles de Thibauville ont-ils tenu à rehausser l'éclat de la cérémonie par des chants, dont on ne peut que dire qu'ils ont été très bien réussis.

Le repas des noces a réuni un grand nombre d'invités, parents et amis des deux familles. Nous avons remarqué parmi eux: M. et Mme Michel Champagne, M. et Mme Alexandre Vandal, M. et Mme Jos. Duford, ces trois familles, de Ste-Anne.

Aux nouveaux mariés, nous souhaitons longue vie et jours heureux et prospères!

Un bon nombre de demandes de renseignements sur Thibauville nous étant parvenues depuis quelques jours, quelques-unes même de fort loin (Etats-Unis, Alberta), nous croyons utile, pour ceux qui n'ont qu'une vague idée de notre localité et qui désirent la connaître au moins d'une manière générale, de donner la notice succincte que voici.

Thibauville est à 9 milles du village de Ste-Anne des Chênes, qui est desservi par la grande ligne du "National", Winnipeg-Toronto, où les trains sont réguliers et rapides (1 par jour dans les deux directions". Ste-Anne est à 1 heure de chemin de fer de Winnipeg; Thibauville à 40 milles environ de la capitale du Manitoba. Un grand beau chemin direct les relie qui traverse des centres presque exclusivement français. Cela donne une très grande facilité de se procurer rapidement, aisément et à meilleur compte n'importe quelle marchandise. Thibauville est une paroisse exclusivement canadienne française, ainsi d'ailleurs que presque toute la région. Il y a sur son territoire 4 écoles françaises, une église bien construite et assez grande pour contenir le double, de population, un prêtre résident. Les voies de communication sont par toute l'étendue de la paroisse en bonnes conditions.

Au centre de la localité, il y a un village qui comprend: l'église, l'école (avec deux maîtresses), la poste, 4 magasins, une salle paroissiale, une fromagerie (ne fonctionnant pas régulièrement), quelques maisons d'habitation, le tout magnifiquement situé sur le grand chemin de Dawson.

Le terrain n'est pas fait pour la culture du blé; il convient surtout à la culture mixte, qui est maintenant en grande vogue, par suite de la faillite de la grande culture. A cause de la légèreté du sol, les plantes potagères, la pomme de terre surtout, font merveille ici. De même la betterave fourragère et les collets verts donneraient d'excellentes récoltes pour l'hivernage des animaux et *un plus fort rendement en crème.* Nous croyons bon d'ajouter que, au dire d'experts, la composition du terrain de Thibauville serait éminemment favorable à la création de prairies artificielles (luzerne et trèfle rouge) dont on sait tout le parti qu'on peut tirer, en raison des nombreuses coupes, pour l'alimentation du bétail.

Quant aux bois, de jeunes trembles surtout, ils sont aisés à défricher. Le foin est partout en abondance. S'il y a de la roche, c'est modérément, et bien des sections n'en ont presque pas. Voilà en toute sincérité une idée générale de Thibauville: avantages et inconvénients.

DUNREA

Le 3 janvier à 10 heures eut lieu la célébration du mariage de M. Herménégilde Parent avec Mlle Héléna Carney. La cérémonie a été d'autant plus imposante que notre église avait encore toute sa parure de Noël.

M. Arthur Paradis remplit les fonctions de garçon d'honneur et Mlle Marie Rosa Parent celles de fille d'honneur.

Un somptueux banquet fut offert aux nouveaux mariés à midi chez M. Thélesphore Paradis et le soir chez M. Arthur Parent. De nombreux invités y prirent part.

Nous souhaitons à M. et Mme Herménégilde Parent longue vie, forte santé et tout le bonheur possible.

M. l'abbé Alexandre Boulet qui était venu passer les fêtes chez ses parents est reparti lundi soir avec plusieurs enfants du juniorat.

Il a été annoncé sur "La Liberté" que la râfle de notre harmonium aurait lieu autour des fêtes. Quelques personnes nous ont adressé leur petit montant à la hâte de peur d'arriver entière satisfaction, que leur chance en retard. Nous annonçons, à leur existe encore, vu que la râfle n'aura lieu que plus tard; le journal dira la date à l'avance. D'ici là, la vente des billets se continuera. Il n'est pas rare de rencontrer des demeures où l'absence d'un harmonium dans le salon arrache de continuels regrets dans les veillées. Une chanson est infiniment plus goûtée quand elle est accompagnée par un instrument de musique.

La bonne chance peut introduire dans pareille demeure un harmonium qui ne coûtera pas cher et qui sera bon. Le billet est de 25 sous et 5 billets pour $1.00.

OTTERBURNE

MM. Henri et Albert Banville nous ont quitté la semaine dernière pour les chantiers de l'Est.

M. Camille Carrière de retour de Saint-Norbert, Man. où il était allé par affaire.

Mardi dernier, M. et Mme Théodule Besner invitaient leurs nombreux amis en une agréable soirée qu'ils donnaient à l'occasion de la Nouvelle Année et du départ de leur fille Ozéline qui devait les quitter le lendemain pour Saint-Norbert, Man. Il y eut plusieurs parties de cartes ainsi que chansons et musique.

M. G. Johnson nous fit entendre plusieurs jolis morceaux de son répertoire et M. A. Goyette nous fit apprécier son talent de violoniste.

Pendant la soirée les Mlles Besner nous servirent une collation où rien ne manquait de l'art culinaire. Parmi les nombreux invités on remarquait: M. et Mme S. Larivière de St-Pierre, M. et Mme Placide Blayea de St-Pierre également, M. et Mme J.-T. Vermette, M. et Mme J.-T. Laroche, M. et Mme L. Brisson, MM. L. Gérard de Cochrane Ont., A. Larivière de St-Pierre, P.-L. Vermette, J.-B. Turenne, I. Champagne, G. Johnson, A. Goyette de Saltel, Man. R. Carrière, A. Desaulniers, J. Saltel, A. Champagne, J. Carrière, A. Saltel, A.-A. M. Saltel, André Saltel, C.-J. Carrière, C. Carrière, Mlles F. et M. Larivière de St-Pierre, L.-E. Charette de St-Malo, B. Corbin, A. Vermette, E. Saltel, E. Brisson, J.-H. Saltel, E.-B. Charette etc.

Bref on se sépara à une heure très avancée dans la nuit emportant tous un bon souvenir de cette agréable soirée et se promettant bien d'y retourner bientôt.

M. Adrien Saltel nous a quitté le Jour de l'An pour aller résider à Transcona, Man. Succès Adrien!

M. Joseph Carrière nous est revenu la veille du jour de l'an pour passer les fêtes avec ses parents. Bienvenu!

LETELLIER

"IN MEMORIAM"

1922 allait disparaître à jamais... Languissante, elle attendait sa dernière heure et mourante semblait prendre le sourire de satisfaction d'une mission accomplie. Tout à coup, elle se ranima et dans un dernier effort réclama de "La Grande Faucheuse", le tribut d'une âme. Alors la mort s'empressa d'obéir, et comme si elle eût voulu exécuter d'une manière spéciale cette dernière volonté revint à la même porte à laquelle elle frappait. Il y a à peine deux mois, et puisqu'il lui fallait une victime digne d'être offerte à Dieu comme dernier hommage de l'année qui s'écoulait, elle n'hésita pas, et cette fois ce fut la mère qu'elle ravit à l'effection des siens. Voilà pourquoi, dimanche, le 24 décembre, le long sanglot d'un glas funèbre convoqua les fidèles à la grand'messe, tandis qu'un long cortège suivant la bannière des Dames de Ste-Anne se dirigea vers l'église qui avait revêtu ses ornements de grand deuil, et sur le catafalque ardent, la famille Saurette vint déposer un autre cercueil.

Mme Veuve Amédée Saurette, née Arzélie Marcil, âgée de 73 ans, répondait à l'appel du Divin Maitre, jeudi le 21 décembre 1922. La mort pour elle ne fut simplement qu'une récompense d'héroisme et de généreux sacrifice attendue depuis longtemps. Gardienne fidèle du flambeau sacré de la foi des anciens jours, amie sincère et dévouée elle laisse dans le coeur des paroissiens de Letellier parmi lesquels elle vivait depuis 40 ans, un souvenir inoubliable, et la nombreuse assistance à ses funérailles furent un éloquent témoignage de l'estime dont elle jouissait. Au moment douloureux où elle allait disparaître à jamais à leur affection terrestre, cinq fils Joseph, Pierre, Louis, Paul, Fred; six filles: Mmes Wilfrid Barnabé, Philippe Manseau, Wilfrid Leclair, Emile Graveline, S. Lécuyer et Télesphore Bessette; une soeur Mme Paul Pelouin et un grand nombre de petits enfants lui sanglotèrent un adieu déchirant tandis que les nombreux amis sympathisaient généreusement avec eux dans une union de prière leur murmuraient les seules paroles capables d'atténuer leur grande douleur... "Vous la retrouverez dans les demeures éternelles".

Outre les membres de la famille mentionnée plus haut, Mme Saurette laisse aussi pour la pleurer un frère M. Louis Marcil, trois soeurs: Mmes Lafrance Demers et Forest ainsi que plusieurs arrière petits enfants.

R. I. P.

— Gertrude! Ma bien-aimée! Quelle idée avez-vous eue? Non! Je ne doute pas! je ne douterai jamais, jamais! C'est inepte et monstrueux de vous soupçonner!

Il la serrait contre lui et répétait tout haletant:

— L'erreur tombera d'elle-même, ne craignez rien! Pensez à moi, à mon amour, il ne vous fera jamais défaut. Je vous aime! je crois en vous plus qu'en moi-même...

Elle pleurait, la tête appuyée sur le coeur dont elle entendait les battements précipités.

Le greffier contenait difficilement son émotion, et M. de Monvoy, très pâle, n'osait lever les yeux vers les infortunés. Son opinion était arrêtée et il voyait se dérouler l'avenir cruel...

— Docteur, dit-il, vous reconduirez chez elle Mlle Deplémont?

— Oui, oui... tout de suite.

— Partons! oh! partons! dit Gertrude qui se ressaisissait.

— Un instant seulement, mademoiselle!

M. de Monvoy dit un mot confidentiel au greffier qui sortit immédiatement, et rentrant quelques minutes après, fit un signe affirmatif.

— Vous pouvez partir, mademoiselle, mais vous restez à ma disposition, car, d'ici peu, j'aurai à vous questionner encore. Veuillez dire à votre mère que je voudrais la voir aujourd'hui à quatre heures.

— Oui, murmura Gertrude qui sortit à pas précipités.

Cébronne prit avec autorité la main de Mlle Deplémont, la passa sous son bras et descendit l'escalier qui conduisait presque directement dans la galerie des Marchands.

VII

Soit par une indiscrétion du greffier, soit pour une autre cause, le bruit se répandit parmi les avocats, qui se promenaient nombreux dans la galerie des Marchands, que la femme soupçonnée d'avoir assassiné M. de Chantepy était dans le cabinet du juge chargé de l'instruction.

— L'a-t-on vue? demanda vivement M. des Jonchères, qui causait encore avec l'avoué. Est-elle seule?

— Elle est arrivée, dit-on, avec le docteur Cébronne. C'est donc bien lui, Jonchères, l'homme amoureux désigné par les journaux? J'en suis fâché pour lui.

— Cette femme est-elle grande, avec un teint mat et des yeux admirables? demanda l'avocat sans répondre à la question qui lui était posée.

— Vous la connaissez donc? Vous la décrivez comme le greffier, qui en parle avec enthousiasme.

M. des Jonchères reconnaissait la jeune femme, à laquelle il avait adressé la parole une heure auparavant.

"Et Bernard a suivi son idée! Il se pose ouvertement en protecteur!"

— Les voilà! dit quelqu'un.

Le docteur Cébronne, tête nue, entrait dans la galerie, avec Gertrude. A l'attitude des groupes, à leur curiosité manifeste, il comprit que la personnalité de Mlle Deplémont était connue. Il s'irrita des regards curieux jetés sur elle et, bien qu'il eût aperçu des amis, il répondit à quelques saluts de façon à tenir les gens à distance.

M. des Jonchères s'avança vers lui, et Bernard lui tendit la main, en disant gravement:

— Henri, je te présente ma fiancée, Mlle Deplémont. Gertrude, voici M. des Jonchères, mon meilleur ami. Je crois vous avoir déjà parlé de lui.

La jeune fille, trop bouleversée pour prononcer un mot ou rien remarquer, regarda, sans le voir, M. des Jonchères.

— Traversons par ici, dit Cébronne.

Mais, comme Gertrude pressait le pas, il la retint doucement, ne voulant pas avoir l'air de fuir

Des reporters, venus pour une autre cause, circulaient, affairés, de groupe en groupe, afin d'obtenir des détails. L'un d'eux s'approcha même de Cébronne.

— Docteur, me permettez-vous de passer chez vous, aujourd'hui?

— Qui êtes-vous, monsieur?

— J'appartiens au journal X...

— Ah! dit le docteur en le toisant du haut en bas, venez, monsieur! vous serez jeté à la porte par mon valet de chambre.

Il sortit du Palais de Justice, accompagné par M. des Jonchères.

Cébronne fit monter Gertrude dans son coupé, et resta un instant avec son ami sur le trottoir.

— Eh bien, Henri, tu l'as vue? Comprends-tu, maintenant, la stupidité des soupçons?

— Je ne crois pas que cette femme-là soit coupable! dit chaleureusement l'avocat.

— Evidemment... et il est invraisemblable qu'elle soit même soupçonnée; mais M. de Monvoy en tient pour son idée.

— Mon pauvre ami... son idée est étayée, l'enquête est là! Qui ou quoi amènera un renversement des choses? je n'en sais rien!

— Il faut bien qu'il arrive, ce renversement! s'écria Bernard.

— Et M. de Monvoy la laisse retourner chez elle?

— Oui, étroitement surveillée, dit Cébronne avec amertume. Regarde à droite, tu verras l'inspecteur de la sûreté et deux sergents de ville qui se préparent à nous suivre; comme si nous pensions à fuir! Les imbéciles!

— Qu'on vous suive ou non, qu'importe!

— C'est toi qui agiras, Henri, pour la tirer de cette situation impossible! Son père se meurt, c'est pourquoi on la laisse encore libre. Aujourd'hui, je ne la quitte pas; demain, dimanche, viens chez moi à une heure. Prépare un plan, tu me le soumettras.

— Compte sur moi!

Tout consterné, il regarda partir la voiture et allait remonter au Palais, quand il pensa aux reporters.

"Ah non, par exemple!... pas de questions! Et ce soir, quel tapage dans les journaux! Vingt personnes ont entendu Bernard me présenter cette jeune fille comme sa fiancée..."

Il appela un fiacre et rentra chez lui pendant que, dans la voiture de Cébronne, il se passait une scène de désespoir.

Le coeur déchiré, Bernard renonçait à parler pour consoler une douleur inconsolable.

— Je comprends, à présent, dit Gertrude d'une voix entrecoupée, que cette accusation est réelle; jusque-là, je ne le croyais pas!

— Nous l'anéantirons, soyez-en certaine! Ne vous effrayez pas outre mesure, Gertrude! M. des Jonchères est un habile avocat, et il prouvera très vite l'inanité des soupçons.

— Les soupçons!... vous ne me dites pas tout! Ce ne sont pas seulement des soupçons, c'est une accusation formelle, et si, d'ici peu de jours, on ne découvre rien, on me conduira en...

Elle balbutia le mot de prison, qui se perdit dans un sanglot.

Cébronne jeta son bras autour d'elle, comme pour la protéger, la défendre contre un ennemi évoqué.

— On découvrira le coupable, ma chérie, je vous le jure!

Mais sa voix tremblante effraya Gertrude en la confirmant dans ses craintes, et ils ne prononcèrent plus un mot jusqu'à la rue des Guillemites.

Ce même jour, après être allé au greffe chercher les pièces concernant l'enquête, M. des Jonchères se mit en face de l'affaire, non plus en ami de Cébronne, mais, bien qu'il n'eût pas eu d'entretien particulier avec Mlle Deplémont, en avocat chargé de la défense.

Il s'aperçut avec dépit que la logique de M. de Monvoy s'imposait fortement à son esprit. L'enchaînement des faits était tel, chaque anneau, sauf sur un point, paraissait si bien soudé que, oubliant son impression du matin, l'avocat se répétait:

— C'est elle! c'est évident!... comment la défendre, comment la sauver?

Il entra dans des suppositions variées pour expliquer le crime sans que la jeune fille y fût mêlée, et s'arrêta longuement sur la seule supposition vraisemblable: Mlle Deplémont pouvait être victime d'une habile machination. Mais alors, seule, une personne de la maison, approchant librement M. de Chantepy, eût agi; or, l'enquête prouvait péremptoirement que chacun, sauf Gertrude, était chez soi à l'heure du crime.

M. des Jonchères tournait dans un cercle pour revenir au même point, c'est-à-dire à la conviction même du magistrat. La pensée de Cébronne paralysait ses efforts obscurcissait son sens, ordinairement fin et subtil. Il se leva avec impatience, pour aller s'accouder à la fenêtre. Il regarda vaguement les tramways et le mouvement de la rue, tout en creusant le problème, sans parvenir à briser les fils qui attachaient son jugement.

Tout à coup, il jeta sa cigarette et revint à son bureau.

"Essayons de ce moyen... j'aurais dû y penser plus tôt."

Il écrivit un télégramme et alla lui-même le porter à la poste du boulevard Saint-Germain; puis il se rendit chez M. de Monvoy.

Le juge d'instruction n'était pas chez lui, mais, comme il devait rentrer d'un instant à l'autre, M. des Jonchères l'attendit.

— Ah! je me doutais que vous viendriez, Jonchères, dit M. de Monvoy en arrivant. Et j'apporte, dans ma serviette, des papiers pour vous; je vous les aurais envoyés si je n'avais pas compté sur votre visite.

Il paraissait fatigué, malheureux, et aborda, sans tarder, le sujet qui l'absorbait.

— La vue de cette jeune fille et de sa mère est faite pour ébranler... cependant, chaque réponse a confirmé l'accusation.

— Quelle a été l'attitude de la mère?

— La malheureuse, affolée, s'est accusée pour sauver sa fille.

— Ah! quelle maladresse! s'écria l'avocat.

— Maladresse très touchante, en tout cas... Nous avons eu, dans mon cabinet, une scène comme je n'en voudrais pas voir souvent. Fort heureusement, Cébronne avait amené lui-même Mme Deplémont et attendait, dans le couloir, la fin de l'interrogatoire. Ah! le rôle d'un magistrat est souvent bien pénible! Je suis là, entre mon devoir et ma pitié... car, enfin, tout l'accuse!

— Je ne la crois pas coupable, dit résolument l'avocat.

— Voilà bien l'homme! La femme est jeune, charmante, alors elle n'est pas coupable!

— Un tel regard ne trompe pas, et vous-mêmes êtes influencé par lui...

(A suivre)

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

MARIAGES

3 JANVIER—William Ducharme à Arzélie Laplante.

6 JANVIER—Joseph St-Germain à Jeannette Daunait.

BAPTEMES

6 JANVIER: Marie-Emma-Anna, fille de Josaphat Ritchot et de Arsélia Fontaine. Parrain et marraine: Joseph Ritchot et Anna Fontaine.

7 JANVIER: Joseph-Jean-George, fils d'Orilie Rhéault et de Laura Pelletier. Parrain et marraine: Léon et Graziella Rhéault.

7 JANVIER: Joseph-Daniel-Rodrigue, fils de Joseph Magnan et de Marie Desautels. Parrain et marraine: Daniel et Rose de Montigny.

7 JANVIER: Joseph-Adélard-Ferdinand, fils d'Avila Joyal et d'Octavie Laderoute. Parrain et marraine: Fernando Fortier et Yvonne Joyal.

8 JANVIER: Marie-Yvette-Thérèse, fille de François-Xavier Courteau et d'Eugénie Baril. Parrain et marraine: Alphonse et Philomène Baril.

SEPULTURES

10 JANVIER. — Victorine Decoux, veuve de Charles Decoux, décédée à l'hôpital à l'âge de 60 ans.

12 JANVIER. — Henri, fils de Mathurin André et de Rosa Leroy, décédé à l'âge de 5 ans.

EN 1921 ET 1922.

Voici un état comparé des naissances décès et mariages au cours des deux dernières années.

1921		1922
254	Baptêmes	241
72	Sépultures	124
72	Mariages	65

FETE DE FAMILLE

Une petite fête intime a été donnée par Mme A. Bélanger, 489 Des Meurons, en l'honneur du quatorzième anniversaire de naissance de son fils Ulric. On exécuta un joli programme de musique et de jeux. Un délicieux goûter fut servi. Les invités furent: Mlle Georgeine Bélanger, Mlle Flore Poitras, Mlle Geneviève Bélanger MM. W. Levêque, Jos. Bélanger, Paul Couture, Jean Poitras, Louis de Gonzague Tétré, Désiré Bélanger et Henri Bélisle.

POUR RECONSTRUIRE LE BLOC DUBUC

Un permis a été émis mardi dernier pour la reconstruction du Bloc Dubuc partiellement détruit par un incendie le 31 décembre dernier. Le permis déclare que les réparations coûteront à peu près $7,500.

$90,000. D'ASSURANCES

D'après un rapport soumis à la commission scolaire à sa séance de mardi soir, les assurances protégeant l'académie Provencher se chiffraient à $90,000. On croit que les pertes dépasseront ce chiffre.

Jusqu'à avis contraire, les bureaux de la commission scolaire seront dans le soubassement de la Banque d'Hochelaga. La commission payera pour ce local un loyer mensuel de $20.00.

ENQUETE PERSONNELLE

Son Honneur le Maire et l'échevin Hébert feront personnellement une enquête au sujet des 45 cas d'aide, faute de travail, qui existent actuellement à Saint-Boniface.

FEU ROSARIO DURANLEAU

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Rosario Duranleau, survenue vendredi soir dernier, à l'hôpital de St-Boniface, après trois mois de maladie. Le défunt habitait St-Boniface depuis 12 ans. Il était âgé de 38 ans. M. Duranleau était très bien connu dans les cercles sportifs. Il avait été instructeur de lutte au Cercle Paroissial de Montréal et à l'Union Canadienne. M. Duranleau laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Arthémise Nadon, et quatre enfants: Pauline, 8 ans, Paul, 5½ ans, Gabrielle, 4 ans et Simone 2½ ans.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale. M. l'abbé Brunet officiait assisté de M. M. les abbés Lavoie et Dion.

Le deuil était conduit par M. M. Bélanger, rue Lipton, Winnipeg et Paul Taillefer. Les porteurs furent: M. M. Eugène Boismenu, Normandeau, J. B. Voyer, Albert Michon, U. Phaneuf et Michel Toupin.

La Liberté prie Mme Duranleau et ses enfants de bien vouloir accepter ses sincères symathies.

DE RETOUR PROCHAINEMENT

Mme Ovide Bellavance, en promenade dans la province de Québec depuis quelques semaines, sera de retour prochainement.

NAISSANCE

M. et Mme. J. L. N. Taillefer ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Thérèse-Emilia-Gabrielle. Parrain et marraine: M. l'échevin J. J. Daoust et Mme Daoust.

Quelle différence y a-t-il entre la Tour Eiffel et un vieux paletot? — C'est que la Tour Eiffel est colossale et que le vieux paletot est sale au col.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

AU CONSEIL

NOUVELLE POMPE

La fréquence des incendies dans notre ville ainsi que le chiffre très élevé de pertes subies font que notre conseil se hâte à mieux équiper notre brigade. C'est excellent de pouvoir compter sur les bons offices de notre voisine, mais il est du devoir de notre municipalité de nous fournir des moyens suffisants de neutraliser la menace du feu. A sa séance de lundi soir dernier, notre conseil a décidé de faire l'achat d'une pompe qui nous coûtera $14,520 et que le manufacturier devra nous livrer d'ici cinquante jours.

Notre brigade sera mieux équipée pour combattre les incendies. Elle aura aussi un meilleur effectif. Faisant droit à la requête du chef Gagnon, le conseil l'a autorisé à engager deux pompiers et deux policiers. Ceci veut dire pour notre municipalité une dépense additionnelle par mois de $420.

REMERCIEMENTS

Avant de terminer l'année 1922, notre conseil avait accordé, selon la coutume, des octrois à diverses institutions de charité. Ces institutions viennent de l'en remercier. Ce sont: les Soeurs du Bon Pasteur, l'Orphelinat et la Société St-Adélard.

ON SE RENSEIGNERA

A une réunion précédente, Son Honneur le Maire Laurendeau avait insisté sur le fait que notre ville verse au fonds de compensation une somme annuelle de beaucoup supérieure à celle qu'elle en retire. Afin de pouvoir mieux débattre la question et de décider en pleine connaissance de cause de l'attitude à prendre, le conseil ordonne au greffier de préparer là-dessus un dossier pour la prochaine séance du comité de finance.

LE PONT YOUVILLE

La petite difficulté surgie entre St-Vital et St-Boniface au sujet des réparations à faire au pont Youville, qui relie les deux localités, a été réglée. St-Vital pourra aller de l'avant et faire faire ces réparations. Il est bien entendu que Saint-Boniface ne versera pas plus de $425. pour sa part.

PROTECTION CONTRE LE FEU

Le comité des incendies, sous la présidence de l'échevin Taylor, vient d'émettre l'ordre d'installer des extincteurs chimiques dans tous les édifices et de tenir libres et en bon état de service tous les escaliers de sauvetage.

LE VIEUX PONT

Notre vieux pont fait encore parler de lui. On sait que plusieurs compagnies s'engagèrent à le démolir. Les unes firent faillite, d'autres abandonnèrent la partie. M. L. Berry, entrepreneur, veut s'y essayer. Il démolira et déménagera le vieux pont moyennant la somme de $1,900. L'échevin Wilson, président du comité de finance, n'est pas favorable à l'offre de M. Berry. Cette offre est cependant acceptée par le conseil, car c'est la plus avantageuse. Cependant M. Berry devra fournir des garanties.

LE CLUB BELGE

L'affaire du club belge est de nouveau sur le tapis. Cette fois, il s'agit d'un M. Tuson, de Winnipeg, qui par l'intermédiaire de son avocat, M. Hugh Cutler, demande un permis. Il voudrait tenir restaurant, salle de billard et débit de tabacs. M. Cutler affirme, au nom de son client, que l'établissement sera bien tenu et qu'on n'y tolèrera pas la présence d'individus indésirables.

LE BUDGET DE 1923

Afin de savoir à quoi s'en tenir sur les dépenses de 1922 et d'avoir une base pour déterminer celle de 1923, les chefs des différents départements ont reçu avis de fournir un état de leurs dépenses en 1922. Le greffier de la ville devra aussi fournir un rapport. L'évaluateur de la ville devra lui fournir un rapport de tous les édifices qui ont trois étages ainsi qu'une liste de leurs propriétaires et de la valeur des dites bâtisses.

AVOCATS DE LA VILLE

Le conseil siège en comité après l'ajournement. L'échevin McFayden s'oppose à une clause du comité des finances invitant les études légales à soumettre un prix pour leurs services en 1923. L'échevin McFayden affirme que c'est tout simplement demander des soumissions et que cela est illégal. L'échevin Hébert n'y voit tout simplement qu'une question d'interprétation des termes "tender" et "application". Ce que le conseil veut c'est agir. En raison de divers atermoiements, la ville aurait déjà perdu $13,000.

Ici, Son Honneur le Maire intervient. Il diffère d'opinion avec l'échevin McFayden. Tous les avocats devraient être notifiés que la position est vacante. "Si cette motion est approuvée j'aurai le regret d'y apposer mon veto. C'est une chose que je n'aime point faire".

PAS NECESSAIRE

Son Honneur le Maire n'a pas eu à apposer son veto à cette motion. Le comité adopte l'amendement suivant. On annoncera que ce poste est vacant dans les journaux de samedi et l'on discutera la question à la réunion du lundi. C'est l'échevin Holden qui a soumis l'amendement à la motion McFayden. Votèrent en faveur de l'amendement: les échevins Gevaert, Doucet, Daoust, Dowse, Holden, Carson et Hébert; contre: les échevins McFayden, Wilson et Taylor.

Le poste d'avocats de la municipalité de Saint-Boniface est convoité par Condé et Taylor, de Winnipeg. Ce monsieur Taylor est frère de l'échevin Taylor.

29ème ANNEE

Avec le numéro de cette semaine (723) Le Passe-Temps entre dans sa 29ème année d'existence.

Ce numéro contient un album de 8 pages de jolie musique, divers articles intéressants, poésies, bons mots, etc.

Abonnement, un an, Canada, $2.50; Etats-Unis, $3.00. Adresse: le "Passe-Temps", 16 et 20 Craig Est, Montréal. En vente partout, 10 sous la copie.

Que voit un boulanger en regardant le portrait de ses enfants? — Il voit ses petits pains.

A LA CHORALE

Dimanche soir, les membres de la chorale et les huissiers de la cathédrale étaient les invités, à un délicieux souper, de Monseigneur l'Archevêque et de Monseigneur Jubinville.

Le menu, comme toujours, était succulent et abondant: deux qualités qui ont été bien appréciées par tous ceux qui s'étaient aiguisé l'appétit par une abstinence si complète qu'ils n'en avaient pas assisté à la messe le matin; les autres ont bien goûté le menu et se sont contentés, en gens bien, d'y faire très grand honneur.

La digestion a été troublée un instant par le discours d'un homme qui ne s'était pas préparé: il sortait du lit et de table. Après cela, l'agréable a repris le dessus et nous avons écouté les louanges toutes paternelles que Monseigneur l'Archevêque et Mgr. Jubinville nous ont faites avec beaucoup de profusion. De ces louanges, nous retenons surtout qu'elles exprimaient la satisfaction de la part de notre clergé et de nos efforts et de nos travaux. Elles nous ont aussi incités à désirer de les mériter toujours.

Un gourmet remarquait que ça manquait d'épices. Celui-là est évidemment un nouveau venu. Monsieur le Directeur est un gros pain d'épices à lui seul et notre gourmet en a eu de lui, 10 minutes durant.

Nous avons éprouvé beaucoup de plaisir aux élogieuses remarques qui ont été faites sur le chant des petits. Monseigneur l'Archevêque l'a dit, ils sont ravissants. Chacun se joint aux voeux de Monsieur le Directeur, que les parents puissent faire en sorte que les petits ne manquent pas une seule répétition. Avec le travail passé, ils ont fait des progrès étonnants. Le travail qui pourrait être fait dans l'avenir en fera des petits prodiges.

Il nous a fait plaisir de recontrer Messieurs les Huissiers. On l'a dit et avec beaucoup de raison, ces gens-là voient toute sorte de monde. Ce la se comprend, puisque, le dimanche, tout le plus beau monde est à la tribune de l'orgue. Cette compensation, de nous rencontrer, leur est bien due au moins une fois l'année.

La réunion s'est terminée dans le salon de l'Archevêché par une conversation génxrale interrompue par un petit concert improvisé dont Messrs. Elie, Dorval, Oulmet et Allard, firent les frais.

Noël passé, nous nous remettons à la tâche pour le grand concert sacré et pour Pâques.

NOUVEAU BUREAU

M. J. E. A. Lane vient d'ouvrir à Winnipeg un d'assurances et de perception de loyers.

Pourquoi ferre-t-on les chevaux? — Parce qu'ils ne peuvent se ferrer eux-mêmes.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

AU CANADA

Au Manitoba

FERMIERS-UNIS EN CONGRES

Brandon, Man. 9 jan. — Le 20ème congrès annuel des fermiers-unis du Manitoba s'est inauguré ici, aujourd'hui. La séance a commencé à dix heures, cet avant-midi. Le maire H. Carter a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de la ville de Brandon. Deux discours ont été prononcés, un par le président C.-H. Burnell, et l'autre par Mme James Elliott, présidente de la section féminine.

En dépit de la magnifique récolte de cette année, dit M. Burnell, président des fermiers-unis du Manitoba, la position des agriculteurs dans le pays n'a jamais été plus critique. Aucune loi n'y pourra présentement rien changer. Il faut trouver des moyens de rétablir l'agriculture. Le cultivateur a besoin avant tout d'argent à emprunter à longs termes et à faible intérêt afin qu'il puisse se munir d'instruments et bestiaux nécessaires .Les agriculteurs doivent payer moins chers leurs instruments. Une excellente mesure serait l'ouverture du chemin de fer de la Baie d'Hudson qui fournirait aux provinces de l'Ouest un débouché rapide et moins coûteux. M. Burnell demande qu'avant de chercher des immigrants, le gouvernement songe à aider les hommes et les femmes qui sont déjà au pays.

OCCUPONS-NOUS DE NOUS D'ABORD DIT M. BURNELL

Brandon, Man. 9 jan. — "Le Canada a besoin d'immigrants, mais son premier devoir est de s'ocuper des hommes et des femmes déjà sur les terres". Telle est la déclaration faite par M. Burnell, laquelle lui a valu des applaudissements. A la fin du discours de M. Burnell, les femmes qui font partie des fermiers-unis ont rempli le programme le reste de la journée. Au cours de la matinée et de l'après-midi, plusieurs rapports de travaux féminins ont été présentés à la convention générale. Mlle E. Graham de Winnipeg présenta un rapport sur le marché. Elle parla du temps où les fermiers recevaient neuf à dix cents la livre pour des poulets vivants. Mme F. Howell fit un rapport sur l'immigration des femmes. Il y a des territoires où le confort du chez soi et les facilités de secours médicaux sont pratiquement inconnus, où les femmes endurant des privations indicibles et où les enfants grandissent dans la maladie et les infirmités. L'association devrait tâcher de nommer des personnes qui s'occuperaient de ces immigrants.

UNE VIOLENTE REACTION AU PAYS CAUSEE PAR TROP D'OPTIMISME

Brandon, Man. 10 jan. — M. Robert Forke, le nouveau chef du parti progressiste, a déclaré hier, dans un discours devant les membres du Rotary Club, que le Canada souffrait actuellement d'une violente réaction amenée par trop d'optimisme à l'époque de l'abondance.

Il a ajouté qu'une saine politique d'immigration était nécessaire au développement futur du Dominion, et a suggéré qu'on encourage l'entrée au pays de cultivateurs, mais non des artisans.

M. Forke, croit encore qu'une revision du tarif du transport est nécessaire pour les cultivateurs de l'Ouest et les éleveurs.

L'ELARGISSEMENT DES CADRES DES FERMIERS-UNIS

Brandon, Man.—Le projet consistant à élargir les cadres du parti progressiste de façon à inclure dans ses rangs les hommes et les femmes de toutes les nationalités et de toutes les professions qui sont imbus des mêmes idéals politiques que les autres membres du parti, a reçu hier soir l'approbation de M. Robert Forke, chef progressiste, dans un discours qu'il a prononcé devant les Fermiers-Unis du Manitoba.

"Nous ne pouvons pas, a déclaré M. Forke, ignorer ceux qui sympathisent avec nous et sont prêts à nous venir en aide."

M. Forke a déclaré aussi qu'il approuvait l'idée de créer une prouvait l'idée de créer une agence démocratique de coopération en rapport avec ce mouvement. "Toutes mes sympathies, at-il dit, vont à ceux qui hésitent à conduire leur barque sur la haute mer et à jeter leurs filets en eau profonde. Le mouvement progressiste est né d'un désir de conditions économiques équitables et de justice pour toutes les classes du peuple, mais il y a autre chose. Il est né aussi d'un désir de la part d'un grand nombre de personnes de se débarrasser des préjugés des anciens partis et de chercher quelque chose de meilleur dans la vie publique, quelque chose où n'entrent pas les abus et les bassesses de la partisannerie, le fléau du patronage, les dépenses exagérées de campagne électorale et le contrôle des affaires publiques par d'autres que par un petit groupe.

"La politique progressiste est plus qu'un mouvement politique; c'est le résultat d'un idéal pour un meilleur gouvernement et des lois plus sûres. Maintenant qu'il est fait mention d'organisation et d'entrée dans le champ plus vaste d'une campagne nationale en recherchant l'appui de tous ceux qui suivent la politique que nous prêchons, on craint de voir revenir les anciens abus. Il faut du courage dans la vie et le courage est nécessaire si l'on veut que la politique progressiste puisse être connue et acceptée par le peuple du Canada. J'éprouve beaucoup de sympathie pour les opinions exprimées par M. Crerar, au sujet de la formation des associations locales progressistes en organisations politiques. Cela viendra peut-être un jour. Pour le moment, les associations locales des Fermiers-Unis du Manitoba auront la direction du mouvement et seront prêtes à coopérer avec toute organisation progressiste qui aura en vue le même but politique.

"Je suis certain que la force principale du mouvement progressiste résidera dans les sections rurales du pays, mais si nous voulons obtenir un succès complet nous ne pouvons pas ignorer ceux qui sympathisent avec nous et qui sont prêts à nous aider. M. Crerar a déclaré hier soir que le fait de voir au parlement un parti relativement faible détenir le pouvoir et par des mouvements stratégiques arriver à son but, ne'st pas des plus satisfaisants. A la longue, le peuple canadien n'en bénéficiera certainement pas.

"Si nous voulons mener notre tâche à bien, il nous fait convaincre la majorité du peuple que notre politique et nos principes ne laissent rien à désirer et recueillir un appui suffisant pour les mettre à execution.

"Un mot maintenant de l'organisation; dans toutes les entreprises le premier mot que l'on entend est celui-ci: il faut nous organiser. C'est aussi nécessaire que notre mouvement politique. Je ne suppose pas que quelqu'un ait le désir de créer un parti fonctionnant de telle façon que la population des comtés ne contrôle pas complètement la situation. Seulement si nous voulons avoir une influence en rapport avec notre force dans le pays, il nous faut adopter quelque méthode permettant de coordonner nos énergies. Il ne peut pas être question d'autocratie. Rendez l'organisation aussi démocrate que possible, mais arrangez-vous pour que les différentes sections du pays qui professent les mêmes idéals politiques puissent venir en contact pour le bénéfice de tous. Que chaque comté ait plein contrôle de sa convention de nomination et finance l'élection de son candidat; voilà la clef de la situation.

"On peut obtenir tout cela graduellement, soigneusement, en se souvenant avec sympathie de ceux qui souhaitent tellement le succès de notre cause qu'ils reculent devant tout nouveau pas fait en avant."

A SON VOMISSEMENT

Il y a quelques mois, la grosse presse du continent était pleine d'un scandale écoeurant arrivé au cours d'une orgie organisée et exécutée par des "ETOILES", du cinéma.

Le bilan de cette affaire fut la mort ignominieuse d'une actrice, et l'envoi aux assises d'un des acteurs comiques les plus renommés.

Cette grosse presse, qui avait annoncé, la veille encore, à pleines colonnes, les talents de cet acteur, a poussé des cris scandalisés devant le récit de cette nuit honteuse: elle avait les accents de la vertu outragée, de la pudeur indignée, de la chasteté violée. C'est beau, c'était merveilleux!—

Bien plus, avant même que le procès n'eût lieu, on bannit sévèrement, de tous les théâtres d'Amérique, la figure éléphantesque de l'individu qui avait causé la mort d'une de ses compagnes d'orgie.

Cette exécution était nécessaire, paraît-il, pour faire croire aux gogos habitués du "drame silencieux", que cet individu était un mouton noir au milieu de brebis immaculés et de jeunes gens vertueux.

* * *

Le procès eut lieu, et les témoignages ont si peu prouvé la culpabilité de l'accusé, en dépit de l'évidence du fait, que le gros comique fut acquitté.

Le silence s'est fait sur cette triste affaire; vingt autres, plus ou moins croustillantes, dans le même monde du cinéma, sont venues tour à tour attacher et détourner l'attention du public.

Aujourd'hui, le gros Arcbukle vient d'être réhabilité par M. Hays, le grand MAMAMOUCHI des vues animées, et il reçoit la permission de reparaître sur l'écran.

La nouvelle a paru dans tous les journaux; quelques-uns ont fait des commentaires, les autres n'ont rien dit.

La grande flamme de pudeur indignée est éteinte; la vertu farouche de la grosse presse est apprivoisée et, demain, à la place même où, il y a six mois, on le vouait aux gémonies, sa face souriante s'épanouira, et on conviera le public à aller applaudir l'inimitable Arcbukle.

Acteurs, spectateurs, raccoleurs et profiteurs de l'écran, retournent gaiment à leur vomissement. Ce qui était une ordure sans nom, il y a quelque temps est devenu une chose délectable, un met d'autant plus désirable qu'il a semblé plus répugnant.

Joseph de Maistre disait: "QUAND LES ACTEURS GAGNENT DE GROSSES SOMMES, PARTICULIEREMENT DANS LE GENRE LYRIQUE C'EST UN SIGNE CERTAIN DE DECADENCE SOCIALE".

Que dirait-il de notre époque qui donne aux PITRES et aux MIMES des traitements dix fois plus considérables que celui du Président de la République américaine, et cent fois plus gros que ceux des ministres et des juges?

Que dirait-il de notre siècle qui donne à une actrice, un salaire plus gros que les traitement réunis de tous les professeurs de la plus grande université du continent.

Que dirait-il, surtout, de voir que ces acteurs et actrices sont d'autant mieux traités, d'autant plus recherchés, d'autant plus couverts d'or, qu'ils ont été mêlés à plus de scandales?

Nous ignorons si Joseph de Maistre trouverait des expressions pour qualifier une époque aussi abrutie; quant à nous, les termes appropriés nous manquent.

Mais, devant la colossale bêtise manifestée ici, devant la corruption morale et l'indigence intellectuelle que dénote un tel état de choses, nous ne sommes pas surpris que tout aille si mal.

Il y a six mois, Fatty Archbukle était vomi par tout le monde; aujourd'hui tout le monde va l'avaler de nouveau.

Mon ami le Cynique, qui lit par dessus mon épaule, remarque: "POURQUOI PAS? IL N'EST PAS PIRE QUE LA PLUPART DES AUTRES!" Et c'est vrai, malheureusement.

J.-Albert FOISY.

Autour de la Ferme

Parlons des poules

La volaille peut être une source de revenus assez considérable sur la ferme surtout quand le grain est bon marché, — comme en ce moment, — et que les oeufs se vendent quarante à cinquante sous la douzaine. Mais comme toute autre chose la volaille donne des revenus suivant les soins et l'attention qu'elle reçoit.

En été, surtout si elle a pleine liberté, elle cherche et trouve elle-même dans la nature tout ce qui est nécessaire pour compléter ce qui manque dans la nourriture que nous lui donnons et le résultat est une forte production d'oeufs.

En hiver, si l'on veut avoir d'aussi bons résultats, il faut lui donner une nourriture aussi complète que celle qu'elle reçoit en été et qui se compose d'au moins quatre catégories principales d'aliments qui sont:

LE GRAIN;
LA VERDURE;
LA NOURRITURE ANIMALE;
LA NOURRITURE MINERALE.

La nourriture de grain doit comprendre deux ou trois catégories: le grain en entier, la moulée et la patée.

Les grains ronds les plus convenables comprennent un mélange de blé, d'orge et d'avoine en parties égales. On doit servir ceci en litière, matin et soir, à raison de douze à quinze livres par jour pour cent volailles. Lorsqu'il fait très froid, il est préférable de réchauffer le grain du soir et de le servir dans un auge. La chaleur produite par la digestion du grain chaud aidera à maintenir la vitalité des volailles. La poule pondeuse doit avoir en tout temps à sa disposition de la moulée sèche, de préférence de la moulée d'avoine ou une moulée d'avoine et d'orge que l'on doit lui servir dans une trémie ou dans une boite recouverte de broches à mailles afin qu'il n'y ait pas de gaspillage.

Si l'on sert la nourriture animale sous forme animale de viande moulue "Beef scrap", elle doit être ajoutée à cette moulée à raison de six à huit livres par cent livres de moulée. Il est bon aussi d'ajouter une livre de charbon de bois à chaque cent livres de moulée. C'est un bon régulateur des organes digestifs.

On doit, à midi, servir une patée épaisse et de préférence chaude durant les temps froids et à raison d'un gallon par cent volailles. Cette patée peut être composée de déchets de table, pelures de patates, restes de lait, "soupane", viandes, légumes, etc. On arrive à la quantité voulue avec de la moulée, son ou gru. On fait cuire le tout ensemble. Deux ou trois fois par semaine on substitue à la patée du grain bouilli.

VERDURE. — On peut comme verdure servir des choux, des navets, betteraves et carottes à l'état cru à raison de trois à quatre livres par jour par cent poules.

Il est préférable de suspendre ces légumes à une hauteur un peu plus élevée que la volaille afin qu'elles se donnent de l'exercice pour les atteindre. Si l'on n'a pas de légumes on peut se servir de luzerne, trèfle ou foin hachés et ébouillantés un peu à l'avance. On y ajoutera un peu de patates cuites. Une patée de luzerne et de trèfle peut toujours être servie avec profit même en servant des légumes.

NOURRITURE ANIMALE. — Le lait de beurre et le lait écrémé sûrs constituent la meilleure nourriture animale que l'on puisse servir. C'est la moins dispendieuse et celle qui donne les meilleurs résultats. Les autres sont la viande et poisson, les os verts moulus.

On peut servir aux volailles autant de lait qu'elles en peuvent absorber, mais viande et verts ne doivent pas être servis en trop grande quantité, — à peu près la moitié d'une livre par jour pour cent volailles. Trop leur servir de viande cause des désordres au foie.

NOURRITURE ANIMALE. — Les écailles d'huitres que l'on achète sur le marché sont la meilleure nourriture pour fournir la chaux nécessaire à la poule pondeuse pour la formation de la coquille de l'oeuf. On doit continuellement en tenir à la disposition des volailles.

GRAVIER. — L'alimentation de la volaille ne saurait être complète si on ne lui donne pas du gravier pour moudre, sa nourriture. Une nourriture non moulue ne peut pas être absorbée par l'organisme de la volaille et sera en grande partie une nourriture donnée en perte.

Le gravier peut être servie sous forme de pierre moulue que l'on achète, de gros sable, gravier naturel, mortier de chaux dur qui toujours doit être à la disposition de la volaille.

AUTRES CHOSES NECESSAIRES

1. Donner régulièrement une fois par mois une livre de sel d'Epsom (sel à médecine) par cent poules. Le sel doit être dissout dans un peu d'eau et ajoutée à la patée. Ceci contribuera à la santé du troupeau.

2. On doit changer la litière une fois par semaine.

3. Le poulailler doit être sec, bien éclairé et sans vermine.

4. On doit tenir dans le poulailler une boite remplie de poussière contenant un peu de cendre et de chaux en poudre. Les bains que les volailles se donnent dans cette poussière les aident à se débarrasser de la vermine.

5. Si quelques poules prennent l'habitude de manger leurs oeufs, on doit y voir et essayer d'y remédier de suite car cette habitude se propagera dans tout le troupeau. Il faut d'abord se rendre compte si la nourriture qu'on leur donne ne fait pas défaut surtout en ce qui concerne la nourriture minérale, végétale et sous le rapport de la verdure. On doit si possible leur donner un peu plus d'espace et plus d'exercice en renouvelant plus souvent la litière et placer les nids dans des endroits obscurs.

I. VILLENEUVE,
Instructeur Agricole.

Ensilage de tournesol

Ecoute donc, mon Baptiste, ce soleil-là, ça fait y de l'ensilage aussi bon qu'on le disait. Moi, je ne l'entend pas vanter souvent. Tu en as fait de cet ensilage-là. Dis-nous donc ce que tu en penses. Je vais, en effet, te dire l'expérience que j'ai faite.

Tu sais que le soleil ne vaut rien s'il n'est pas mis en ensilage. Comme j'avais un champ de blé d'Inde à côté de mon champ de soleil, j'ai tout haché mon soleil d'abord. Mon silo était presque PLEIN; mais tu comprends, ça refoule terriblement cet ensilage, de sorte que j'ai pu loger une bonne partie de mon blé d'Inde par dessus le soleil.

Mon silo contient, on m'a dit, 150 tonnes et je l'ai rempli jusqu'au faite. Comprends si j'étais fier, moi qui, tous les hivers, me voyais obligé de courir à faire le fourrage. Mais tu sais, j'ai dix vaches à lait cet hiver et je voulais en retirer autant que possible; et, je suis convaincu, que c'est sottise que de garder des vaches sans avoir d'ensilage.

Avec cette nourriture assaisonnée de trèfle d'odeur ou de luzerne, de sel et très peu de grain, les vaches donnent, même en hiver, plus de lait qu'en été et cela dans ce beau pâturage. Si tu veux faire du lait, en soignant tes vaches avec du foin, de l'avoine verte et beaucoup de grain, le succès que tu pourras avoir, sera de faire des dépenses.

Maintenant que tout est si cher, ce n'est plus le temps de s'amuser et de faire ce que nous aurons le mieux, il faut faire ce qui paye le mieux.

Mais mon bon vieux vous parlez de tout, excepté de votre ensilage de soleil, et c'est pourtant ce que je vous demandais. Ce serait un peu long à raconter tout cela, vois-tu, il est déjà neuf heures et demie et un bon fermier doit se coucher du moins à dix heures, pour se lever de bonne heure. C'est avantageux d'être toujours en avant de ses affaires. Mais vous avez encore du temps, il n'est pas dix heures encore.

Mais avant de me coucher, il me faut visiter mes animaux; ça C'EST UNE MESURE DE PRUDENCE QUE TOUS LES CULTIVATEURS, devraient pratiquer; et puis, mon bon ami, on ne se couche pas avant d'avoir fait un bout de prière avec les enfants si on ne veut pas en faire des kirk.

Demain donc, après notre train, nous nous reverrons et je te promets de te dire alors tout ce que je pense de l'ensilage de soleil.

Donc bonsoir et à la prochaine rencontre.

UN CULTIVATEUR.

Le Marché

Le 12 janvier.

Bouvillons—	
Excellents	$5.25—$575
Bons	$4.00—$5.00
Moyens	$3.50—$3.75
Ordinaires	$3.00—$3.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.25—$4.50
Bons	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.50—$4.00
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs de travail—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.50
Taureaux—	
De choix	$2.25—$2.75
Bons	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.25—$4.75
Bonnes	$3.00—$4.00
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.25
Bonnes	$2.25—$2.50
Veaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Vaches de boucherie —	
De choix	$3.50—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.60—$2.25
Moutons—	
Bons	$4.00—$6.50
Ordinaires	$2.00—$3.50
Agneaux	$8.00—10.50
Ordinaires	6.00—7.00
Porcs— D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.	
Bacon de choix	10.01
Porc épais	9.10
Lourds	8.10
Très lourds	7.10
Porc d'étal	8.75
Légers	8.75
Inférieurs	5.10
Truies No. 1	7.10
Truies No. 2	6.10
Verrat	4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre, oeufs et fromage—	
Crémerie F. O. B. Winnipeg, approximatif	37 à 38
OEUFS	
Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif F. O. B. Winnipeg	25 à 26

NOTE. — Peu d'oeufs absolument frais. On offre 62c aux expéditeurs de la campagne.

Patates—	
Lot de 10 minots. Le minot	50c
Au char F.O.B. Winnipeg. Prix au minot	40c
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½
Ogalvie Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½
Légumes—	
Prix des "Jobbers" aux détailleurs—	
Choux-fleurs—	
La boite	$4.00
Oignons. Le cent $2.00 à	$2.50
Choux d'hiver. Le cent	$1.50
Betteraves Le cent	$1.50
Navets. Le cent	$1.50
Carottes. Le cent	$1.50
Alimentation—	
Livraison de ville—	
Son. La tonne	$20.00
Gru. La tonne	$22.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No. 1	$18.00
Mil. No. 2	$16.00
Red Top No. 1	$14.00
Red Top No. 2	$12.00
Upland. No. 1	$11.00
Upland. No. 2	$10.50
Volailles— Préparées. F. O. B. Winnipeg	
Oies	15 à 16
Dindes	18 à 20
Poulets 5 livres et plus	16 à 18
Vieux Coqs	8 à 10
Poulets. 5 livres et moins	14 à 16
Poules. 5 livres et plus	16 à 18
Poules. 4 à 5 livres	12 à 14
Poules. 4 livres et moins	8 à 11
Canards	14 à 16
Pigeons. La doz.	$1.25

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 15 Janvier 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 9 jan.	Merc. 10 jan.	Jeudi 11 jan.	Vend. 12 jan.	Samedi 13 jad.	Lund 15 jan
Blé No. 1 Nord	1.06⅞	1.08⅛	1.09⅛	1.08¾	1.08⅜	1.09
2 Nord	1.06⅜	1.06⅛	1.08⅛	1.07½	1.07⅛	1.07
3 Nord	1.03⅞	1.04⅜	1.05⅛	1.05	1.04⅜	1.05½
Avoine 2 CW	.46½	.46⅞	.47½	.46¾	.46⅜	.46⅜
3 CW	.41¾	.42⅜	.42¾	.42½	.42⅜	.42⅜
Orge 3 CW	.54⅜	.55½	.55½	.56	.54⅛	.54½
4 CW	.50⅜	.51⅛	.51½	.51	.50⅜	.50⅜
Lin 1 NW	2.15	2.14½	2.15½	2.15¼	2.14½	2.13
2 CW	2.07½	2.07¾	2.08¾	2.08½	2.07½	2.06
Seigle 2 CW	.80⅜	.81	.81⅛	.80⅞	.81	.80⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.05⅞	1.07⅜	1.08⅛	1.08	1.08⅜	1.08⅜
Avoine 2 CW	.45⅞	.46½	.46⅜	.46⅛	.46½	.46⅛
Orge 3 CW	.53⅜	.54⅜	.54½	.54	.53⅜	.53½
Lin 1 NW	2.13⅜	2.13⅜	2.14½	2.14½	2.13½	2.12
Seigle 2 CW	.79⅜	.80	.80⅜	.79⅞	.80	.79⅜
Options						
Blé Mai	1.11⅞	1.12⅞	1.13⅜	1.13	1.13⅜	1.13⅜
Juillet	1.10⅜	1.11⅜	1.12¼	1.12	1.12⅜	1.12⅜
Avoine Mai	.48¼	.48⅜	.49½	.48¾	.48⅜	.48⅜
Juillet	.47¾	.47½	.48	.47⅞	.47⅝	.47⅜
Orge Mai	.59⅜	.59⅜	.59⅞	.59⅜	.59⅜	.59⅜
Juillet	.58⅜	.58⅜	.58½	.58½	.58⅜	.58⅜
Lin Mai	2.15⅜	2.15⅜	2.16⅜	2.16⅛	2.15¼	2.14
Juillet	2.13⅜	2.13⅜	2.14⅜	2.13¼	2.11⅜	2.11
Seigle Mai	.84⅜	.85⅛	.86⅜	.85¼	.85⅜	.85¼

Le Comptoir Agricole Ltée
[illegible] GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN.

COLONISATION

Une réponse—Quelques remarques

M. le Rédacteur,

Veuillez me permettre l'usage de vos colonnes pour démontrer la toute puissante influence de la publicité au point de vue colonisation.

Je publierai textuellement une lettre de demande d'informations en réponse à une toute petite annonce insérée dans une correspondance locale du Manitoba. Une petite note au bas de lettre nous révèle que le petit coupon d'annonce y inséré, a été envoyé à l'inquisition par son beau-frère, M. L. D... de Providence, R.I.; lequel l'avait trouvé dans un numéro de "La Liberté" 10 août 1922, à lui présenté et indiqué à son tour par M. J.-E. Laforce, agent des Ressources Naturelles des Chemins de Fer Nationaux, à Boston, 294 Washington St...

Par mesure d'urgence et de diplomatie nous n'indiquerons que les premières lettres des noms du demandeur et de la localité.

Strick..., 20 août, 1922.

Monsieur le Curé,

Comme j'ai vu une terre annoncée en vente dans "La Liberté" et que j'aimerais à avoir d'autres renseignements, je m'adresse à vous.

D'abord est-ce que l'annonce dit vrai? Faut-il beaucoup d'argent pour vivre à part l'achat de la terre? Est-ce bien loin du chemin de fer? Est-ce bien loin de la ville de Winnipeg et de la frontière des Etats-Unis? Y a-t-il une école catholique? Il y a assez longtemps que je désire m'établir là. Je suis sur une terre que je n'aime pas. Est-ce que toutes les terres dont parle cette annonce sont entièremnt en culture? Y a-t-il beaucoup d'animaux? Y a-t-il des fromageries? Depuis six ans que nous sommes dans cette petite localité, nous n'avons pas encore de prêtre en résidence. Nous n'avons qu'une mission par mois. J'aimerais m'établir à un endroit où je pourrais aller à la messe tous les dimanches.

Une réponse me ferait grand plaisir. Je me souscris, en espérant être bientôt un de vos paroissiens.

Georges IMB.,
Strickl., Ont.

Ière REMARQUE—

Qui est-ce Georges IMB.? C'est un Canadien-français de nom et de mentalité à coup sûr. Sa lettre le prouve surabondamment; parce qu'il s'adresse au curé de St-J. "A vous d'abord". "Est-ce que l'annonce est bien vraie"? Le curé, missionnaire ou prêtre en charge de mission, est toujours et partout "l'homme à qui l'on s'adresse pour savoir la vérité; pour savoir d'abord: la vérité".

Ami lecteur, pour combien d'entre vous, le prêtre, n'a-t-il pas été l'instrument, l'intermédiaire, le directeur dans votre placement, dans votre établissement en ce pays; il est, de par sa charge même, le personnage tout désigné, l'homme de confiance entre les mains duquel le futur colon place sa destinée future et celle de sa famille. Et en cela, comme en autre chose, il a raison; le passé est garant de l'avenir.

Je me permettrai d'ajouter en terminant cette première remarque que M. le curé M..., en bon citoyen conscient de son devoir de patriote et de catholique a répondu de suite à M. Georges IMB., par une lettre longue de 4 pages.

Quo iste, cur non ego?

C'est ma première réflexion que je vous livre en toute haute sincérité.

Votre tout dévoué,
COLONISATEUR.

N. B. — La semaine prochaine, nous verrons ce qu'il demande.

Quelles lettres prononce-t-on quand on voit une personne en sueur? — L H O.

En quoi une fruitière diffère-t-elle d'un soulier trop étroit? — C'est qu'elle vend des oignons tandis que l'autre en donne.

Quelle différence y a-t-il entre une pomme de terre et un cheval! — La pomme de terre pousse et le cheval tire.

Voici une poire. Comment l'appellerez-vous? — Je l'appellerai avec un couteau.

A L'ETRANGER

La France envahit la Rhur

CINQ EXECUTIONS A DUBLIN

Cinq Soldats de l'Etat libre Trouvés Coupables de Trahison Ont Eté Mis à Mort.

Dublin, 9 jan. — Cinq soldats reconnus coupables de désertion de l'armée nationale ont été exécutés à Dublin hier sur l'ordre du gouvernement de l'Etat Libre. On a annoncé que ces hommes avaient été capturés alors qu'ils combattaient avec les irréguliers.

Les exécutés sont: le caporal Léo Dowling, du camp Curragh; le caporal Sylvester Heaney, de Dillonstown, South; le soldat Lawrence Sheehy, de Braytoen, Meath; le soldat Anthony O'Reilly, de Simonstown, Kildare et le soldat Terence Brady, de Wilkinstown, Meath.

Ce n'est qu'à huit heures hier soir que le quartier général a publié une déclaration officielle à l'effet que les cinq hommes avaient été exécutés. Ils avaient été condamnés par un conseil de guerre tenu dans la prison de Kilmainan le 12 décembre sur des accusations "premièrement de trahison le 1er décembre en aidant, à Lixlap, certaines personnes armées à résister aux troupes nationales et deuxièmement d'avoir entretenu des communications et des conversations défendues avec ces personnes armées." La déclaration ajoute que le tribunal a réconnu les accusés coupables sur les deux chefs d'accusation; les sentences ont été confirmées et les hommes exécutés à huit heures hier matin.

Durant l'engagement du 1er décembre, au cours duquel un soldat de l'armée nationale fut tué et deux blessés et trois irréguliers blessés, les troupes de l'Etat Libre firent vingt-deux prisonniers. Au nombre de ceux-ci se trouvaient les cinq hommes qui ont été exécutés aujourd'hui.

D'après le communiqué du quartier général, ils avaient apparemment déserté les rangs de l'armée nationale durant l'escarmouche. Ils portaient Ils portaient des armes et des munitions lorsqu'ils furent capturés.

C'est la première fois que des soldats de l'Etat Libre sont exécutés pour une cause quelconque.

CRUE INQUIETANTE DE LA SEINE

Paris, 9 jan. — La Seine, qui a deux fois menacé de répéter la désastreuse inondation de 1910, monte de nouveau. Si la pluie ne cesse pas, on peut craindre une crue dangereuse. L'eau envahit déjà les quartiers bas et emporte du sable de construction qui était là depuis plusieurs semaines. Les mesures destinées à prévenir la répétition du désastre de 1910 n'ont été mises en vigueur que partiellement.

L'IRLANDE ET LE VATICAN

Dublin, 9. jan. — On annonce de source certaine que les relations diplomatiques que l'on veut nouer entre le Vatican et l'Etat libre irlandais sont en bonne voie de réalisation. On est à peu près sûr ici, que le secrétaire du pape est en faveur de ces relations. Comme l'Irlande est un pays en grande partie catholique qui n'est représenté qu'indirectement à Rome par l'ambassadeur anglais, on croit qu'un nonce papal sera envoyé en Irlande lorsque les relations seront définitivement établies.

Une des premières choses qui sera faite après l'établissement de ces relations, dit-on, sera la création d'un autre cardinal qui sera probablement accordé à l'archevêque de Dublin. L'Irlande est déjà fortement représentée à Rome par le collège irlandais qu'elle y a établi. Osmond Esmonde, fils du sénateur sir Thomas Esmonde est aussi à Rome en qualité de représentant diplomatique de l'Etat Libre irlandais, bien qu'il ne soit pas accrédité spécialement auprès du Vatican.

LE PATRIARCHE DEMEURERA A CONSTANTINOPLE

Lausanne, 10 jan. — Ismet Pacha a informé aujourd'hui la conférence du Levant que la Turquie consentirait à ce que le patriarche grec demeure à Constantinople à condition qu'il soit privé de toutes fonctions administratives et civiles.

On a aussi décidé en principe de libérer les otages civils, d'échanger les prisonniers de guerre et de disposer des minorités grecques et turques.

CINQ CHEFS COMMUNISTES ONT ETE ARRETES AUJOURD'HUI EN FRANCE

Paris, 10 jan. — Plusieurs communistes dont Gaston Moumousson, Pietri et Gourdeaux ont été arrêtés ce matin, d'après information.

Paris, 10 jan. — Un coup de main a été opéré dans les cercles communistes de Paris aujourd'hui et plusieurs arrestations ont été faites. Plusieurs chefs communistes ont été vus récemment dans la vallée de la Ruhr. Ils sont accusés d'avoir excité la population à s'opposer à l'entrée des troupes françaises.

Cette attitude de la part des autorités françaises a été décidée lors d'une réunion du ministre de la justice, du ministre de l'intérieur, du ministre public et du chef du service de détectives du gouvernement. A sept heures ce matin, les autorités commencèrent de mettre leur projet à exécution, et, en peu de temps, eut lieu l'arrestation de cinq chefs communistes, à savoir Monmousson, Maranne, Pietri, Sourdet et Treint.

Le mandat en vertu duquel les arrestations furent faites accusait les communistes d'avoir tenté de violer la sécurité interne et externe de l'Etat.

Un homme du nom de Gaston René, un charpentier, a également été arrêté. La police a fait des perquisitions dans les bureaux de l'"Humanité", l'organe communiste, et a saisi plusieurs documents. Tous les prisonniers ont été mis sous bonne garde.

MARCEL CACHIN

On croit dans les milieux communistes qu'on demandera la suspension de l'immunité parlementaire du député Marcel Cachin, qui a lui aussi fait de la propagande dans la Ruhr.

C'est Monmousson qui a été l'instigateur de la grève de chemins de fer en 1921.

SENTENCE DE MORT CONTRE 172 HINDOUS

LES EMEUTES

Londres, 10 jan. — Des nouvelles de Lucknow disent que la sentence de mort a été prononcée contre 172 Hindous accusés de meurtre et d'incendie prémédité, à la suite des émeutes des non coopérateurs, qui ont eu lieu à Chauri-Chaura en février dernier. Deux cent vingt-huit personnes étaient détenues sous de semblables accusations. Sur ce nombre, 47 furent acquittées et deux furent condamnées à deux ans de prison. Les autres sont mortes en attendant leur procès.

17 policiers furent tués au cours de l'émeute du 4 février dernier à Chauri-Chaura. Cette manifestation fut un épisode des soulèvements antibritanniques dans différentes parties de l'Inde.

A Chauri-Chaura, deux mille volontaires nationalistes hindous prêtèrent main forte aux habitants des villages attaquèrent les quartiers de la police et tuèrent tout le personnel, y compris les huit policiers envoyés comme renfort. Les édifices furent brûlés.

CINQ MINEURS PERDENT LA VIE

Birmingham, Ala, 10 jan. — Cinq mineurs ont perdu la vie ce matin à la suite d'une explosion de gaz dans la mine No. 1 de Dolomite de la Woodward Iron Co., près d'ici. Ils sont entrés dans cette mine en dépit du fait qu'ils avaient été avertis qu'il y avait danger.

UNE ENTENTE EST PREVUE D'ICI UNE SEMAINE

Washington, 10 jan. — Les négociations relatives à la dette de guerre de quatre milliards de la Grande Bretagne aux Etats-Unis ont été reprises aujourd'hui. La commission de dettes américaine est apparemment disposée à s'entendre si la chose est nécessaire, au sujet d'une tentative de règlement basée sur des conditions plus libérales de temps et d'intérêt que celles prescrites par le congrès des Etats-Unis. Toutefois ce projet ne pourra être mis à exécution sans l'approbation formelle du sénat et de la chambre.

On a déclaré aujourd'hui au bureau du trésor que la mission anglaise n'avait fait jusqu'ici aucune proposition servant de base à un accord.

Le président Harding croit que les délégations anglaise et américaine pourront en venir à un accord quelconque d'ici à une semaine.

Le président serait aussi d'avis que, si, en vertu des négociations actuelles, on pouvait élaborer un plan qui serait approuvé par le congrès, même en allégeant le fardeau des nations débitrices, un précédent serait créé qui servirait de guide dans les ententes entre les gouvernements associés avec les Etats-Unis dans la guerre mondiale.

La question de la dette a été étudiée hier au sénat et à la chambre. Il y a indice de plus en plus prononcé que des efforts seront faits pour amender la loi de remboursement des dettes sur plusieurs points importants.

LES ATROCITES DU KLU KLUX KLAN

Bastrop. — Plongeant dans les secrets de la succursale de Morehouse du Ku-Klux-Klan pour essayer de fixer les responsabilités au sujet de l'enlèvement et le meurtre de Watt Daniels et de T. Richards, les procureurs de l'Etat ont fait comparaître aujourd'hui des témoins pour prouver que les déportations et les flagellations avaient été faites sous la direction du chef du Klan de Morehouse et que les capuchons noirs faisaient partie de l'accoutrement des bandes de cette organisation au cours de leurs expéditions.

Le capitaine J. K. Skipwith, chef reconnu de l'organisation du Klan de Morehouse, a été désigné par J. E. Norseworthy, qui a avoué avoir fait autrefois partie de cette organisation, comme étant celui qui donnait les ordres à l'organisation de Morehouse.

— "Les capuchons blancs et les robes servaient, pour les cérémonies; elles étaient portées dans la salle de réunion et dans les défilés, mais les capuchons noirs étaient employés dans les expéditions," a déclaré Norseworthy.

Le témoignage de Norseworthy a atteint son point culminant lorsqu'il a identifié un capuchon noir, produit par le procureur-général, A. V. Coco, comme étant la coiffure portée par les membres du Klan dans leurs expéditions.

Dans son témoignage d'aujourd'hui Norseworthy a fait le récit des événements qui s'étaient produits avant l'enlèvement des deux hommes jusqu'à l'époque à laquelle il avait été envoyé pour fouetter plusieurs hommes et les chasser de la Louisiane.

Norseworthy a déclaré qu'il était un ancien "capitaine du Ku-Klux-Klan.

Une demi-douzaine de témoins ont été entendus aujourd'hui, des hommes qui avaient été faits prisonniers en étaient présents lorsque Watt Daniel et Richards furent enlevés.

Tous ont admis que l'enlèvement avait été opéré par une bande en capuchons noirs armée de carabines, de pistolets et de fusils. Aucun d'eux n'a cependant pu identifier des membres de la bande. Sydney White, le dernier témoin entendu aujourd'hui, ne se rappelait que de vagues incidents de la fatale journée du 24 août dernier, alors que Daniel et Richards disparurent et que trois autres hommes qui revenaient d'une partie de baseball à Mer-Rouge furent enlevés. "N'est-il pas étrange que vous n'ayez pas été effrayés de voir des hommes encapuchonnés et bien armés enlever vos compagnons?" a-t-on demandé à White.

"J'avais entendu dire que les membres du Klan enlevaient des individus, les fouettaient, puis les remettaient en liberté."

"De sorte que vous n'aviez pas de raison de vous en inquiéter, vous supposiez qu'ils allaient les flageller puis leur rendre liberté?

"Exactement."

White a relaté une conversation qu'il avait eue avec un nommé Mott, un résident de la place où il demeurait, Oak Ridge, et au cours de laquelle Mott lui avait dit avoir vu un camion semblable à celui dans lequel avaient été placés les hommes après leur enlèvement passer vers 1 heure 30 du matin. Le camion semblait contenir des hommes masqués et deux formes humaines gisaient dans le fond de la voiture.

Le camion se dirigeait dans la direction du lac La Fourche dans lequel les corps mutilés et décapités de Daniel et de Richards furent trouvés par la suite.

Le fait que votre compagnon avait été enlevé et la conversation que vous avez eue avec Mott ne vous ont pas poussé à en informer les autorités? a-t-on demandé à White.

"Non. . . Je n'y ai pas pensé", répliqua ce dernier.

* * *

Bastrop, Louisiane. — Watt Daniel et Fletcher Richards ont été mis à mort sur un chevalet de torture, victimes d'une troupe de bandits masqués de noir, en août dernier, si l'on en croit une déposition reçue hier, au cours de l'enquête menée par l'Etat sur les crimes commis par une troupe d'hommes masqués, a Moorehouse

Le Dr. Charles Duval et le Dr. John Lanford ont produit comme preuve des os brisés et meurtris et ont assuré que l'examen scientifique qu'ils avaient fait des cadavres des hommes leur a démontré que ces deux hommes avaient été suppliciés sur un appareil construits spécialement pour pareille fin.

Les hommes qui ont arrêté l'automobile dans laquelle se trouvaient Daniel et Richards avaient la tête recouverte d'un capuchon noir, selon la déclaration de ceux qui ont pu échapper à la colère des bandits après avoir été seulement fouettés.

Telles ont été les déclarations sensationnelles faites, aujourd'hui, au cours de la séance de l'enquête tenue afin de découvrir les meurtriers de Daniel et de Richards et les auteurs d'autres crimes semblables dont le gouverneur Parker accuse le Ku-Klux-Klan.

Faisant une description détaillée des cadavres mutilés des deux suppliciés, les deux pathologistes ont déclaré que les deux hommes avaient dû être mis à mort à l'aide d'un appareil tordant les membres selon le mouvement d'une vis, appareil qui a brisé leurs os à des distances égales. Le cadavre de Daniel, démontre que l'homme a subi une longue mutilation avant d'être mis à mort. Deux témoins, J. L. Daniels, le père de Watt, et W. C. Andrews, ont déclaré que la troupe qui les a arrêtés entre Bastrop et Mer-Rouge était composée d'hommes dont la tête était recouverte du capuchon noir.

Le témoin Daniel, âgé de 70 ans, et Andrews, âgé de 25 ans, ont raconté qu'ils avaient été fouettés par les bandits. Andrews a déclaré qu'il avait été battu jusqu'à insensibilité. Le vieux Daniel a raconté qu'il n'avait pas reçu plus de quatre ou cinq coups.

Pour la première fois au cours de l'enquête, on a prononcé le nom du Ku-Klux-Klan.

"Je crois que c'étaient des membres du Ku-Klux-Klan, ils n'agissaient peut-être pas selon les ordres reçues par l'organisation, mais c'étaient des membres quand même."

Le témoignage des deux hommes fut à peu près identique. Ils déclarèrent qu'ils revenaient de Bastrop où ils avaient assisté à une partie de baseball lorsqu'ils furent arrêtés par une automobile placée en travers du chemin.

"Nous avons été arrêtés à une bifurcation de chemins," a déclaré Andrews, "par une bande d'individus . . . 15 ou 20 . . . qui portaient des capuchons noirs.

"L'un d'eux s'approcha de la voiture dans laquelle je me trouvais, me couvrit avec son revolver et m'ordonna de mettre pied à terre. On me banda les yeux avec une bande de toile rouge et un mouchoir; on me lia les pieds et je fus porté sur le côté de la route. Peu de temps après, le plus âgé des Daniel fut fait prisonnier et placé à côté de moi. J'entendis alors une voix que je reconnus comme celle de Watt Daniel qui disait: "Attendez une minute, n'allez pas si vite." "Je fus alors questionné au sujet d'une tentative qui avait été faite pour assassiner le Dr. McKoin. Je leur répondis que je ne connaissais rien de cette affaire, que je me trouvais à ce moment-là dans une autre partie de la paroisse.

"Ils dirent qu'ils savaient que j'avais été mêlé à cette affaire et qu'ils allaient me fouetter pour me faire parler.

"Le vieux Daniel et moi fûmes ensuite transportés dans un bois où je fus attaché au sol et fouetté jusqu'à ce que je fus sur le point de perdre connaissance. Ils me dirent que si je ne voulais pas parler ils allaient me pendre.

"Ils fouettèrent ensuite le vieux Daniel."

Andrews a dit qu'après avoir flagellé les deux hommes ainsi que "Tot" Davenport, un autre qui avait été fait prisonnier, ils furent placés dans un automobile et emmenés à Collinston où on les remit en liberté après leur avoir donné l'ordre de prendre un train pour revenir à Mer-Rouge. Andrews dit que Davenport ne fut pas maltraité.

"On me dit de retourner chez moi et d'être bien sage," a poursuivi Andrews. "On me demanda si j'avais reconnu quelques-uns des hommes et lorsque je répondis que non on me dit que je devais m'estimer heureux qu'il en soit ainsi."

Le Dr. McKoin, qui est accusé de meurtre, mais qui est en liberté sous caution, demeure avec sa famille à Monroe et se rend à Bastrop en automobile pour assister aux séances. Il est toujours accompagné de quelques amis lorsqu'il se déplace.

Demain étant jour fête légale dans la Louisiane, il n'y aura pas de séance.

Soixante-dix pour cent des bouchons de liège sont fabriqués en Espagne et au Portugal.

DEDIEE A UN PREMIER COMMUNIANT DE ST-NORBERT, MANITOBA, 15 AOUT, 1922.

(Par GASTON GUENEBAULT)

Mon cher Antonio; quoique bien jeune encore,
Six ans, tu viens de voir une nouvelle aurore
Se lever radieuse en ton âme d'enfant,
En toi, le doux Jésus est entré triomphant.
Quand tu seras plus grand, quand tu liras l'histoire,
Tu trouveras le nom d'un homme plein de gloire
Qui fit courber le front des rois les plus puissants
Sous son sceptre vainqueur: Napoléon le Grand!
Eh bien, ce potentat, avant de disparaître,
De courber à son tour son front devant le Maître,
Dit à ceux qui veillaient sur ses derniers moments:
"Savez-vous ce que fut pour moi le conquérant
Le plus beau jour de tout? Lodi? Wagram? Arcole?
Austerlitz? Iéna? Non, car ces courses folles
Réjouissaient mon coeur, mais ne l'emplissaient pas
Mon sacre par le Pape, et tous ses apparats?...
Ce fut le jour où Dieu vint me rendre visite
Pour la première fois..." et ces paroles dites,
Des yeux du grand vaincu, l'on vit couler des pleurs;
L'on sentait que cela venait du fond du coeur!
Mon cher Antonio, si j'ai pris cet exemple,
C'est pour que ton esprit lorsqu'il sera plus ample,
Plus capable d'avoir la netteté d'un fait,
S'efforce de garder, en lui, l'amour parfait,
Pour ce Jésus qui fut le Rédempteur du Monde,
Et qui donne à nos coeurs la paix la plus profonde.
Oh! ne laisse jamais l'oubli rentrer en toi!
Garde de tes six ans la ferveur et la foi!
Et, quand sur ton chemin les embûches sans nombre
Surgiront, quand Satan t'assaillera dans l'ombre,
Souviens-toi du Grand Jour où le brassard au bras,
Tu reçus ton Sauveur. Oh! ne sois pas ingrat!
Puis écoute, toujours les conseils de ta mère,
Surtout, devenu grand exauce ses prières!
Sois toujours bon pour elle et Dieu t'accordera
Le Suprême Pardon lorsque tu partiras!

NAISSANCE

M. et Mme F. X. Courteau ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Yvette-Thérèse. Parrain et marraine: M. Alphonse Baril et Melle Philomène Baril oncle et tante de l'enfant. Mme Eugène Sigouin portait l'enfant.

DE PASSAGE L'ARCHEVECHE

Sa Grandeur Monseigneur Mathieu, archevêque de Regina, était ces jours derniers de passage à l'archevêché. Il est parti pour la province de Québec en compagnie de Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme.

M. L'ABBE CARON MALADE

Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé S. Caron, chancelier du diocèse de Prince-Albert-Saskatoon, est malade à l'hôpital St. Paul de Saskatoon.

Les nombreux amis de M. l'abbé Caron forment des voeux pour son retour à la santé.

SACRE-COEUR

La partie de cartes de mardi prochain sera donnée par la Congrégation des Enfants de Marie. Beau programme musical et nombreux prix.

Le R. P. Curé et le R. P. Pilon sont tous deux souffrants de la grippe.

La condition de Mme Bédard et de M. Olivier demeure la même.

Dimanche prochain aura lieu la grande assemblée de la paroisse. Tous sont priés d'y assister. On y donnera le rapport de l'année pour l'école et l'église.

Le concert boucané de dimanche soir a été un franc succès. Bonne assistance, bon programme, beaucoup d'entrain. On y a fait l'élection des officiers de la société Saint-Jean-Baptiste pour l'année 1923.

Il y aura assemblée du comité de régie de la société St-Jean-Baptiste dimanche prochain, après la messe.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3379.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé, R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 7 h. 30.

A nos paroisses de la campagne

La Reconstruction du Collège de Saint-Boniface

Tel que nous l'avons déjà annoncé nous inaugurons, dimanche prochain, la perception, dans la campagne du Comité de Reconstruction du Collège de Saint-Boniface.

Voici la liste des Paroisses qui seront visitées et des délégués du Comité:

LASALLE	M. l'Abbé BOULAY
FANNYSTELLE	M. l'Abbé MESSIER
HAYWOOD	M. l'Abbé LAMY
SAINT-CLAUDE	Rév. Père BOURQUE, S. J.
NOTRE-DAME DE LOURDES	M. l'Abbé SABOURIN
SOMERSET	Monseigneur JUBINVILLE
SAINT-LUPICIN	Rév. Père MONGEAU, S. J.
SAINT-LEON	M. l'Abbé PRIMEAU
MARIAPOLIS	Rév. Père BERNIER
SAINT-ALPHONSE	M. l'Abbé DION
BRUXELLES	Rév. Père BELLEROSE

Le comité central s'est imposé une lourde tâche pour organiser, dans chaque paroisse, un comité local; il est à espérer que l'organisation est parfaite partout et que nos délégués seront secondés de la façon que demandent et leur caractère et l'importance de l'oeuvre à laquelle ils collaborent si généreusement.

Le 28 janvier les délégués du comité visiteront les paroisses suivantes:

SAINT-NORBERT	LA BROQUERIE
SAINT-ADOLPHE	SAINT-PIERRE
SAINTE-AGATHE	SAINT-MALO
AUBIGNY	SAINTE-GENEVIEVE
SAINT-JEAN-BAPTISTE	THIBAUVILLE
LETELLIER	SAINTE-ELIZABETH
SAINT-JOSEPH	ILE DES CHENES
LORETTE	SAINTE-ANNE

Dès cette semaine le comité se mettra en correspondance avec le curé et plusieurs citoyens de chaque paroisse en vue de préparer la visite des délégués.

Là encore il est à espérer que la coopération et le dévouement ne manqueront pas.

LE COMITE DE PERCEPTION DE LA CAMPAGNE.

La meilleure chose pour les troubles des reins. — "J'étais si affectée par les douleurs de reins que j'étais à peine capable de travailler," écrit M. Jacob Wegwitz de Viscount, Sask. "Après avoir utilisé six bouteilles du Novoro du Dr Pierre, je peux travailler de nouveau et sans ressentir aucune douleur de reins. J'ai trouvé cette préparation herbeuse la meilleure chose pour les douleurs de reins." Les douleurs de reins indiquent généralement leur mauvais fonctionnement. L'emploi régulier du Novoro du Dr Pierre vous évitera beaucoup de souffrances et assurera la fonction régulière des reins. Ce n'est pas une médecine de pharmacien, des agents spéciaux la fournissent. Pour tous renseignements écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill. Livré exempt de droits au Canada.

NOTRE CONCOURS DE LIMERICKS

Par erreur de mise en page, on a oublié la semaine dernière d'indiquer les sujets de concours de notre page de Limericks. Ce sont: D. D. Woods and Sons ou Fibre Limbs Ltd. Nous compterons comme bonnes les copies qui traiteront les mêmes sujets que la semaine dernière.

FUNERAILLES DE M. LOUIS TESSIER

Mardi, le 9 janvier, ont eu lieu à l'église paroissiale de St-Pierre, les funérailles de M. Louis Tessier, décédé subitement le sept de ce mois.

Le service funèbre fut chanté à dix heures par M. le curé Jolys assisté par le Rév. Père supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne et le Rév. M. Godin.

La dépouille mortelle était portée par cinq des fils du défunt, Ephrem, Joseph, Henri, Xavier et Jean, et M. David Waite son gendre. Le deuil était conduit par M. P.-E. Bérubé aussi un gendre du défunt.

La nombreuse assistance remplissait l'église et a acompagné le corps jusqu'à cimetière.

Quatorze sur quinze des enfants du défunt assistaient au service.

Le chant a été donné par le choeur de St-Pierre et à l'offertoire Mlle Péloquin a chanté "Le Crucifix" de Fauré.

Nous remarquions parmi l'assistance, tous les notables de la paroisse et des paroisses environnantes.

REMERCIEMENTS

Les enfants de M. Louis Tessier, remercient sincèrement ceux qui leur ont témoigné de si sincères sympathies à l'occasion de la mort de leur père. Remerciements aussi aux Frères du Collège qui ont bien voulu conduire leurs élèves au service, aux chantres, aux marchands qui ont fermé les magasins et à tous ceux qui ont assisté au service.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Les parties de cartes, chez les Forestiers Catholiques, sont recommencées pour tout de bon. Jeudi dernier avait lieu la première partie de la deuxième série du jeudi et les résultats sont comme suit:

PRIX DE CARTES

DAMES. — Mlle Léonida Faucher, $2.00, 16 parties sur 24.

MESSIEURS. — M. V. Bourbonnière, $2.00, 17 parties sur 24.

PRIX DE LA RAFLE

Le premier prix de la rafle, $2.00, a été gagné par M. J.-A. Pelletier, et le deuxième prix, $1.00, par M. R. McDermot.

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

C'était la première partie de la deuxième série du dimanche, dimanche dernier, et les résultats sont les suivants:

PRIX DE CARTES

DAMES. — Mlle Edna Payne, $2.00, 17 parties sur 24.

MESSIEURS. — M. Albert Turgeon, $2.00, 17 parties sur 24.

PRIX DE LA RAFLE

Le premier prix de la rafle, $2.00, a été gagné par M. Merilda Turgeon, qui l'a détaillé avec Mlle Maria Provencher et MM. E. Morier, U. Phaneuf et D. Racette.

Si c'avait été dans l'temps des présents — comme avant le Jour de l'An, par exemple — c'est certain que MM. Turgeon, Morier, Phaneuf et Racette auraient laissé le prix à Mlle Provencher; mais comme le Jour de l'An est passé, Mlle Provencher et ces quatre bons Messieurs-là ont voulu avoir du FUN en détaillant ça dimanche soir.

Le deuxième prix de la rafle, $1.00, a été gagné par M. Ed. Chenier.

Jeudi prochain aura lieu la deuxième partie de la deuxième série du jeudi, et dimanche prochain, deuxième partie de la deuxième série du dimanche. Ces deux séries sont de 7 parties chacune. Les prix de série sont de $5.00 pour prix d'assiduité à la série du dimanche.

DEPART

Nous perdons une bonne joueuse de cartes dans la personne de Mlle Léa Lafrenière, qui s'en retourne chez ses parents, à St-Claude, Man. J'sais pas si c'est la joie de revoir ses parents ou la peine de laisser les Forestiers, mais Mlle Lafrenière n'a pas voulu gagner de prix à la partie de cartes des Forestiers jeudi dernier. Nous lui souhaitons, tout de même, un bon voyage, et du plaisir en masse quand elle sera rendue à St-Claude, et surtout nous lui disons, pas "adieu", mais: "au revoir"!

George L'EVEQUE,
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.

ACCORDEON

Accordéon-piano à vendre. Accordéon-piano ou chromatique fait sur commande. Réparations d'accordéons de tout genre. S'adresser au bureau de "La Liberté".

Quelles sont les mains qui n'ont ni chair ni os et dont on se sert pour écrire? — Les mains de papier.

Quelle ressemblance y a-t-il entre un poète et un buveur? — C'est que tous deux s'entendent à manier le ver.

ALFRED CORTOT

Alfred Cortot jouera au Board of Trade le jeudi 18 janvier.

La réputation universelle de l'artiste suffirait à attirer ce soir-là une foule considérable. Son programme, cependant, on en jugera, constitue à lui seul un attrait considérable.

PROGRAMME

1.—(a) Concerto de Camera: — Vivaldi; (b) Andante Spianato et Polonaise: — Chopin.

2.—Les 24 Préludes: — Chopin.

3.—Etudes en forme de Valse: — Saint-Saens; Bourée pour la main gauche seule: — Saint-Saens; La Cathédrale engloutie: — Debussy; Seguillas: — Albeniz; 2ème Rapsodie: Liszt.

En Vente chez l'Auteur:

J. Ad. SABOURIN, D. D.
Chancelier,
Archevêché, St-Boniface, Man.

Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs Rapports avec l'Ecole	15c
Le Spiritisme	25c
Précis de l'Histoire des Ruthènes et de leurs Relations avec les Polonais et avec Rome	35c
En Face de la Persécution Scolaire au Manitoba	20c
Les quatre opuscules brochés	75c

Frais de port en plus.

A L'HOPITAL

M. l'abbé Messier, curé de Somerset, est actuellement en traitement à l'hôpital de St-Boniface.